

ADA
Société Anonyme
au capital de 4.442.402,16 euros
Siège social : 22-28 Rue Henri Barbusse, 92110 CLICHY
338 657 141 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 22 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et du groupe qu'elle forme avec les sociétés ADA COURTAGE, ADA DEVELOPPEMENT (anciennement MOOVIN 2), ADA EXPRESS, ADA SERVICES, EDA, MOOVENDI, MOOVIN, POINT LOC et TRANSPORT ADA, durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Préambule : Changements intervenus au cours de l'exercice et ayant un impact sur les comptes

La nouvelle direction de ADA, prenant ses fonctions à l'issue d'un an et demi de crise sanitaire, a effectué une revue des pratiques comptables appliquées par le groupe ADA et a souhaité modifier certaines estimations comptables de façon à mieux traduire dans les comptes la réalité de l'activité réalisée avec le réseau, et a également souhaité faire évoluer certaines pratiques de gestion.

Les changements d'estimations comptables portent sur le fait générateur du chiffre d'affaires constitué de droits d'entrée facturés à une partie du réseau POINT LOC (impact sur le chiffre d'affaires de POINT LOC de -1,2M€ sur l'exercice 2021), et sur les modalités de dépréciation d'une partie des créances clients de ADA (impact sur le résultat d'exploitation de ADA de -3,2M€ sur l'exercice 2021). Certaines pratiques de gestion ont également été modifiées afin de mieux formaliser la traduction dans les comptes des engagements pris à l'égard d'une partie du réseau.

Les impacts liés à ces changements s'élèvent à -6,3M€ avant impôt, soit -4,6M€ après impôt.

GRUPE ROUSSELET, actionnaire majoritaire de ADA, a consenti un abandon de créance de 4,6M€ au profit de ADA afin de compenser totalement l'effet de ces décisions, de telle sorte que le résultat du Groupe ADA pour l'exercice 2021 n'en soit pas impacté.

Le Conseil d'Administration de ADA, lors de sa réunion du 21 décembre 2021, a approuvé ces changements et accepté le bénéfice de l'abandon de créance.

1.1. Evolution en 2021

a) Chiffre d'affaires de location de véhicules de l'enseigne

L'enseigne est constituée des réseaux ADA et Point Loc, c'est-à-dire de l'ensemble des franchisés et licenciés de marque, ainsi que des agences détenues en propre par le Groupe ADA.

Le chiffre d'affaires des enseignes du Groupe ADA atteint 118,8M€ en 2021, soit une croissance de 18,4% par rapport à 2020 mais aussi de 5,6% par rapport à 2019. Cette performance des enseignes Ada et Point Loc illustre la vitalité de ses réseaux qui ont fait preuve de résilience face à la crise sanitaire et ont su investir dans la reprise de l'activité afin de gagner en parts de marché.

Le réseau s'élève à 1 200 points de vente dans toute la France et place de ce point de vue le réseau Ada en leader sur son marché.

b) - Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires retrouve son niveau d'avant-crise sanitaire, à +1% par rapport à 2019 et +13,6% par rapport à 2020.

c) - Résultats consolidés

Les méthodes et principes de consolidation sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés.

<i>en milliers d'euros</i>	2021	2020
Chiffre d'affaires	99 720	87 806
Autres produits d'exploitation	13 535	13 567
Achats et variations de stocks	-3 745	-2 046
Charges externes	-79 375	-69 813
Impôts et taxes	-1 395	-1 224
Charges de personnel	-7 242	-6 394
Dotation aux amortissements et aux provisions	-12 441	-8 328
Autres charges d'exploitation	-12 614	-12 195
Résultat d'exploitation	-3 557	1 373
Produits financiers	281	327
Charges financières	-279	-148
Résultat financier	2	179
Produits exceptionnels	5 627	2 244
Charges exceptionnelles	-1 519	-1 667
Résultat exceptionnel	4 108	577
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-66	-66
Impôt sur les bénéfices exigible	905	-555
Résultat de l'exercice	1 392	1 508
Dont Part des minoritaires		0
Part du groupe	1 392	1 508

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2021 s'établit à – 3 557 K€ contre 1 373 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier se solde par un résultat de 2 K€. Le résultat financier correspond principalement aux produits financiers sur des ventes à crédit et sur les intérêts de protocoles.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2021, qui affiche un bénéfice de 4 107 K€, tient compte de l'abandon de créances par la société GROUPE ROUSSELET décidé lors du conseil d'administration du 21 décembre 2021 à la suite des décisions prises lors de ce même conseil en vue de l'arrêté des comptes 2021.

Le résultat net consolidé part du groupe est au 31 décembre 2021 de 1 392 K€ contre 1 508 K€ pour l'exercice précédent.

d) - Bilan consolidé

Actif	2021	2020
<i>en milliers d'euros</i>	<u>NET</u>	<u>NET</u>
Écarts d'acquisition nets	495	561
Immobilisations incorporelles nettes	15 849	16 823
Immobilisations corporelles nettes	10 189	2 219
Actifs financiers non courants	708	536
Total actif immobilisé	27 241	20 139
Stocks et en-cours nets	214	286
Avances et acomptes	4 947	5041
Créances clients nettes	51 820	46 647
Autres créances d'exploitation	7 376	8 233
Autres débiteurs	12 749	17 363
Comptes de régularisation	1 745	1 301
Disponibilités	1 447	3 812
Total actifs courants	80 298	82 683
ACTIF TOTAL	107 539	102 822

Passif	2021	2020
<i>en milliers d'euros</i>	<u>NET</u>	<u>NET</u>
Capital et Réserves	30 654	29 262
Résultat de l'exercice	1 392	1 508
Capitaux propres part du Groupe	32 046	30 770
Intérêts minoritaires		0
Capitaux propres totaux	32 046	30 770
Provisions pour risques et charges	2 170	94
Emprunts et dettes financières	27 454	25 669
Dettes fournisseurs	20 635	16 262
Autres dettes	20 753	24 345
Comptes de régularisation	4 481	5 682
Total passifs courants	73 323	71 958
PASSIF TOTAL	107 539	102 822

Le coût de l'endettement s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2021	2020
Lignes de crédit et découverts bancaires	-279	-148
Total des charges financières	-279	-148
Divers	281	327
Total des produits financiers	281	327
Coût de l'endettement net	2	179

Le montant du compte courant du Groupe Rousselet au 31 décembre 2021 est créditeur à hauteur de 6,4 M€.

Le compte courant de notre société avec l'actionnaire Groupe Rousselet est assorti d'un avenant prévoyant le remboursement immédiat et sans condition, en cas de retrait de l'actionnaire principal.

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE MERE

ADA est la société holding du groupe. Son chiffre d'affaires s'établit en 2021 à 50,4 M€ contre 42,3 M€ en 2020. Il est constitué de droits d'entrée, de royalties, de facturation de frais centraux à ses filiales, de comptes centralisés, de ventes digitales et les produits de redevances de location-gérance de fonds de commerce.

En tant que franchiseur, ADA développe et anime le réseau, en définit la politique commerciale et organise la mise à disposition du réseau avec les moyens nécessaires.

En tant que holding, elle organise l'administration pour l'ensemble de ses filiales et leur apporte l'expertise dans toutes les fonctions support dont elles ont besoin.

Le résultat net de l'exercice est une perte de 1 897 K€, en régression par rapport à l'exercice précédent, où il s'établissait à un bénéfice de 2 623 K€.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice clos

Comme indiqué en préambule, le Conseil d'administration a adopté, lors de sa séance du 21 décembre 2021, un changement de certaines estimations comptables et accepté l'abandon de créances consenti par la société GROUPE ROUSSELET.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le début de l'année 2022 est marqué par le conflit entre la Russie et l'Ukraine qui pourrait avoir des conséquences sur l'approvisionnement européen en matières premières et par extension sur la production de véhicules donc sur la taille de la flotte roulante disponible en agence.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles figurant en annexe de l'article A 441-2 du Code de commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

➤ **Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

Article D. 441-6, I, 1° du Code de commerce :	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées		506				506
Montant total des factures concernées TTC		534 122	204 877	97 089	34 670	870 758
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC		0.91%	0.35%	0.17%	0.06%	1.49%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0 factures					
Montant total des factures exclues TTC	0 euros					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-10 ou article L 441-9 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : <i>Respect du délai inscrit sur chaque facture fournisseur</i>					

5. ACTIVITE DES FILIALES

5.1. EDA : société anonyme au capital de 147.000€, détenue à hauteur de 99,94%, ayant pour mission la gestion de la flotte de véhicules.

Le chiffre d'affaires de la société est ainsi constitué des mises à disposition du parc de véhicules aux franchisés et de produits complémentaires de prestations annexes (commissions, frais de courtage...).

Le chiffre d'affaires 2021 s'établit à 42,2 M€ contre 36,3 M€ au titre de l'exercice précédent.
Le résultat net est un profit de 6,1 M€ contre 2,6 M€ l'exercice précédent.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice clos

Néant.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le début de l'année 2022 est marqué par le conflit Russie/Ukraine, dont les impacts économiques génèrent des risques sur l'approvisionnement européen en matières premières et par extension sur la production de véhicules.

5.2. AUTRES FILIALES

En K€	CHIFFRES D'AFFAIRES		RESULTAT	
	2021	2020	2021	2020
ADA COURTAGE	3 721	3 278	1 587	1 243
ADA SERVICES	1 761	5 546	(1 614)	2 552
ADA DEVELOPPEMENT	0	0	0	0
ADA EXPRESS	1 212	331	(237)	(387)
MOOVENDI	2 597	3 952	(143)	533
MOOVIN	0	0	0	0
POINT LOC	3 918	5 560	482	(1 087)
TRANSPORT ADA	0	0	0	0

6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS

Prises de participation ou de contrôles au cours de l'exercice 2021

Néant

Sociétés contrôlées directement ou indirectement au 31 décembre 2021

Contrôle de plus de 2/3 du capital

ADA COURTAGE	100,00%
ADA DEVELOPPEMENT	100,00%
ADA EXPRESS	100,00%
ADA SERVICES	100,00%
EDA	99,94%
MOOVIN	100,00%
POINT LOC	100,00%
MOOVENDI	100,00%
TRANSPORT ADA	100,00%

6 BIS. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES SUCCURSALES

Liste des succursales de la Société au 31 décembre 2021 :

ANTIBES	31 Avenue Robert Soleau
ASNIERES SUR SEINE	18 Avenue d'Argenteuil
AULNAY SOUS BOIS	135/137 Rue de Mitry
BORDEAUX Face Gare	37 rue Charles Domercq
BORDEAUX Pont de Pierre	44 bis quai Deschamps
CANNES Bld de lorraine	44 bld. de Lorraine
CHAMPIGNY SUR MARNE	5 Avenue du Général de Gaulle
CHATILLON - CLAMART	150/156 av. de Verdun
CLAYE SOUILLY	15 Rue Victor Baltard
DEUIL LA BARRE	3 Bis Rue Charles de Gaulle
ETAMPES	1 av. de la Libération
GRASSE	140 av. Sidi Brahim
LENS	42 Route d'Arras
LUNEL	352 av. de Vidourle
MAISONS ALFORT	48 Avenue du Gal Leclerc
MONTREUIL	92 boulevard de Chanzy
MONTRouGE Aristide Briand	71 av. Aristide Briand
MOUGINS	456 chemin de Carimai
MULHOUSE	32 Rue Paul Cezanne
NICE	3 Avenue Gustave V
PARIS 12 Diderot	56 bld. Diderot
PARIS 18 - Championnet	231 Rue Championnet
PARIS 20 – BELLEVILLE	184 Rue de Belleville
POISSY	114 Boulevard Robespierre
PONTAULT COMBAULT	17 av. Lucien Brunet
PUGET SUR ARGENS	88 Boulevard de Bazeilles
SAINt MAUR	117 av. Foch
SAINt QUENTIN	112 Boulevard Gambetta
SAINt RAPHAEL TGV	123 Rue Antoine Barrière
SALON DE PROVENCE	88 avenue Michelet
THIAIS	130 Avenue de Versailles
TOULOUSE Av. des Etats Unis	88 av. des Etats Unis
TROYES	32B rue de la Fontaine
VILLEMOMBLE	12 Avenue du Général Galliéni

Sociétés au contrôle partagé au 31 décembre 2021

Néant.

Autres informations

Néant.

7. PRETS INTERENTREPRISES

Le montant des prêts à moins de deux ans consentis par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant s'établit comme suit :

Néant.

8. ACTIONNARIAT

8.1 STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital social est fixé à 4.442.402,16 euros. Il est divisé en 2.922.633 actions d'une seule catégorie de 1,52 euros de valeur nominale, libérées intégralement.

8.2 RESTRICTIONS STATUTAIRES A L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE ET AUX TRANSFERTS D' ACTIONS

Sous réserve des dispositions statutaires ci-après rappelées il n'existe pas de restriction statutaire particulière à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions.

TRANSFERT DES TITRES (article 11)

« 1. Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la Société au Registre du « Commerce et des Sociétés. En cas d'augmentation du capital, les actions sont négociables à compter « de celle-ci.

« Les actions demeurent négociables après la dissolution de la société et jusqu'à la clôture de la « liquidation.

« 2. La propriété des actions résulte de leur inscription en compte individuel au nom du ou des « titulaires.

« 3. La transmission des actions se fait par virement de compte à compte selon les procédures prévues « par la loi et les règlements.

« 4. Les actions sont librement cessibles, sauf dispositions législatives ou réglementaires.

« 5. Toute personne physique ou morale venant à détenir une fraction du capital ou des droits de vote « égale à 2 % et de toute fraction additionnelle de 2% sans limitation, doit porter à la connaissance de « la société le nombre total d'actions qu'elle détient. L'information doit être effectuée dans un délai « de cinq jours de bourse à compter du jour où la fraction est atteinte.

DROITS DE VOTE (article 33)

« Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et « chaque action donne droit à une voix au moins.

« Sous réserve des règles particulières aux assemblées à forme constitutive, chaque membre de « l'assemblée a autant de voix que lui en confèrent les actions qu'il possède sans limitation.

« Sauf convention contraire notifiée à la société, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

« Il appartient au propriétaire des titres remis en gage.

« Il est exercé par l'un des copropriétaires indivis ou par un mandataire commun.

« Tout actionnaire peut également voter par correspondance selon les modalités fixées par la loi et les règlements.

« Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

« 1/ A toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

« 2/ Aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

« Ce droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

« La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué.

8.3 LES PARTICIPATIONS DIRECTES OU INDIRECTES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE DONT ELLE A CONNAISSANCE EN VERTU DES ARTICLES L 233-7 ET L 233-12

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant, au 31/12/2021, plus du vingtième (5%), du dixième (10%), des trois vingtièmes (15%), du cinquième (20%), du quart (25%), des trois dixièmes (30%), du tiers (33,33%), de la moitié (50%), des deux tiers (66,66%), des dix-huit vingtièmes (90%) ou des dix-neuf vingtièmes (95%) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales :

- La société GROUPE ROUSSELET possède plus des 2/3 du capital social et plus des 2/3 des droits de vote ;
- La société ANATOLE FRANCE possède plus du vingtième du capital social et des droits de vote.

Conformément à l'article 11, al.5 des statuts, et compte tenu des informations reçues, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant, au 31/12/2021, une fraction égale ou supérieure à 2%, 7%, 12%, 17%, 22%, 27%, 35,33%, 52%, 68,66%, 92% ou de 97% du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

- La société GROUPE ROUSSELET possède plus de 68,66% du capital social et des droits de vote ;
- La société ANATOLE FRANCE possède plus de 2% du capital social et des droits de vote ;
- La société NEP SERVICES possède plus de 2% des droits de vote.

8.4. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2021.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élève au 31 décembre 2021 à moins de 0,1 %.

8.5. ACHATS D' ACTIONS DE LA SOCIETE PAR ELLE-MEME

En outre, nous vous informons, en application de l'article L.225-211 du Code de Commerce, du nombre d'actions achetées et vendues, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021, par application des art. L.225-208, L.22-10-62, L.225-209-2, L.228-12 et L.228-12-1, des cours moyens des achats et des ventes, du montant des frais de négociation, du nombre des actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice et de leur valeur évaluée au cours d'achat, ainsi que de leur valeur nominale pour chacune des finalités, le nombre des actions utilisées, les éventuelles réallocations dont elles ont fait l'objet et la fraction du capital qu'elles représentent : Néant.

8.6 ELEMENTS DE CALCUL ET RESULTATS DE L'AJUSTEMENT DES BASES DE CONVERSION ET DES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION OU D'EXERCICE DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL (ARTICLE L228-99 C.COM.)

Lors de l'augmentation de capital de la société ADA réalisée en 2009, les droits des titulaires de stocks options ont été maintenus d'une part en ajustant le prix d'exercice des stocks et d'autre part en ajustant le nombre d'actions sous options. Les formules suivantes ont été retenues :

Ajustement du prix d'exercice

$$NPE = PE - [(PE \times \text{valeur du DPS}) / Va]$$

Avec PE = prix d'exercice initial

NPE = nouveau prix d'exercice

Valeur du DPS = moyenne des cours d'ouverture du DPS pendant la période de souscription,

soit : 0,105 €

Va = moyenne des cours d'ouverture de l'action pendant la période de souscription, ex droit de souscription, soit : 9,93 €

Ajustement du nombre d'actions sous options

$$N2 = N1 \times PE / NPE$$

Avec N1 = nombre d'actions sous options initial

N2 = nouveau nombre d'actions sous options

9. COMPTES SOCIAUX – RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes

en Euros	2021	2020
Chiffres d'affaires	50 369 848	42 318 472
Résultat d'exploitation	(7 269 225)	(5 066 774)
. Produits d'exploitation	54 155 715	44 823 711
. Charges d'exploitation	61 424 940	49 890 486
Résultat financier	(1 300 999)	6 339 369
. Produits financiers	3 514 060	6 411 355
. Charges financières	4 815 060	71 965
Résultat exceptionnel	4 259 460	467 385
. Produits exceptionnels	5 546 314	1 940 464
. Charges exceptionnelles	1 286 853	1 473 078
Impôt société	2 414 105	(883 324)
Résultat de l'exercice	(1 896 659)	2 623 304

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 1 896 659 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1 896 659,29 euros au compte report à nouveau, qui bénéficiaire de 20.436.228,78 euros sera porté à 18 539 569,49 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 35 559 865 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Dividendes distribués (en €)	Dividende par action* (en €)
31-12-2018	2.922.633,00	1,00
31-12-2019	-	-
31-12-2020	-	-

Il est rappelé, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que ce montant est en totalité éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

10. CAUTIONS – AVALS ET AUTRES GARANTIES (art. L225-35 C.Com)

Garantie au profit de BPCE LEASE – Engagement de rachat par ADA de véhicules

La société ADA peut être amenée à se porter garante de sa filiale EDA dans le cadre du financement de sa flotte de véhicules.

A compter de 2021, elle se porte garante de EDA, au profit de la société BPCE LEASE, dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement auprès du constructeur NISSAN.

La garantie de ADA au profit de BPCE LEASE prend la forme d'un engagement par ADA de rachat auprès de cette société des véhicules NISSAN.

Cette garantie est limitée à la somme de 3.500.000 euros hors taxes pour l'exercice 2021 et peut être mise en œuvre par BPCE LEASE jusqu'au 30 juin 2025. Elle a été autorisée par le conseil d'administration du 27 Juillet 2021.

11- ACHATS D' ACTIONS PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

En application de l'article L22-10-62 du Code de commerce, nous vous soumettons un nouveau programme d'achat par la société ADA de ses propres actions, en fixant par ordre de priorité les utilisations suivantes :

- céder ou d'attribuer des actions, en une ou plusieurs fois, à des mandataires sociaux de la Société définis par la loi et/ou tout ou partie des salariés de la Société et des sociétés dont elle détient au moins 10% du capital social ou des droits de vote dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'option d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés,
- favoriser la liquidité des titres de la société dans les conditions définies par le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers,
- faciliter une opération de fusion, de scission ou d'apport,
- mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou par l'AMF,
- annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée générale.

La société ne pourra acheter ses propres actions qu'à un prix unitaire au plus égal (hors frais d'acquisition) à 11,50 euros. Le montant total des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions ne pourra dépasser 3.361.027 euros.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

La Société ne pourra acheter sur une journée de négociation plus de 25% du volume quotidien moyen des actions échangées sur la plateforme de négociation où l'achat est effectué.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de la présente autorisation ne devra pas représenter plus de 10 % du nombre total des actions composant le capital de la société à la date de la décision du Conseil. A titre indicatif, au 31 décembre 2021, le capital est divisé, en 2.922.633 actions.

Lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité du titre dans les conditions définies par le Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite de 10%, correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

Lorsque les actions sont rachetées pour faciliter une opération, de fusion, de scission ou d'apport, le nombre d'actions acquises par la société ne peut dépasser 5% de son capital.

L'autorisation proposée ne pourra être utilisée en période d'offre publique.

Les actions rachetées et conservées par la Société seront privées de droit de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende

L'acquisition, la cession, ou le transfert des actions pourra être effectué par tous moyens, conformément aux dispositions légales en vigueur sur Euronext Growth. Ces actions peuvent être annulées dans la limite de 10% du capital de la société par périodes de vingt-quatre mois.

Cette autorisation, si elle est autorisée par l'assemblée, sera valable pour une durée de 18 mois à compter de l'approbation du programme par l'Assemblée générale mixte du 22 juin 2022, soit jusqu'au 21 décembre 2023 inclus.

Elle privera d'effet toute autorisation antérieure ayant le même objet et non utilisée.

12 - POLITIQUE SOCIALE

Effectifs (y compris alternants)

	ADA	EDA	POINT LOC	ADA COURTAGE	MOOVENDI	TOTAL
Au 31.12.2021	56	16	5	2	3	82
Embauches	32	8	14	0	0	54
Sorties	28	6	34	0	1	69
Dont Mutations Groupe	1	1	8	0	1	11
<i>Effectif Moyen 2021</i>	<i>50.6</i>	<i>14.8</i>	<i>13.3</i>	<i>2</i>	<i>3.7</i>	<i>84.4</i>

Au 31.12.2020	52	14	25	2	4	97
<i>Effectif Moyen 2020</i>	<i>51.02</i>	<i>13.57</i>	<i>21.52</i>	<i>2.06</i>	<i>1</i>	<i>89.17</i>

▪ **Effectif moyen**

L'effectif moyen 2021 est en baisse par rapport à l'année précédente, **84.4 salariés** en 2021 (contre 89,7 salariés en 2020) cela fait suite à la fermeture de 11 agences succursales sur 12, Une seule reste en activité et ouverte à Paris au 31/12/2021.

- **Entrées 2021**
CDD : 9 CDD dont 6 contrats d'apprentissage
CDI : 45
Une partie de ces entrées est liée à la réorganisation de certains services au cours de l'année (comptabilité, services commerciaux) ainsi qu'une augmentation du nombre de salariés repris en succursale puis « transférés ou fermées ».
- **Sorties 2021**
Fin de CDD : 10 dont 6 contrats d'apprentissage
CDI : 59

Temps de travail

Personnel affecté en agence

Durée hebdomadaire moyenne de travail : 35 heures

Personnel de siège

Durée hebdomadaire de travail effectif de 37 heures, donnant droit à 12 jours ouvrés de repos par an.

Personnel handicapé

Pas de salarié reconnu handicapé au sein du Groupe

Absentéisme

L'absentéisme constaté sur l'année 2021 a été plus marqué cette année par des arrêts de 3 à 10 jours pour cause de Covid19, 6 arrêts de travail maladie supérieurs à 3 semaines, 1 mi-temps thérapeutique supérieur à 6 mois, 2 congés maternité.

Travail Intérimaire

Il est précisé que l'entreprise n'a pas fait appel à du personnel intérimaire sur l'année 2021 (alors qu'elle avait eu des dépenses de personnel intérimaire en 2020 pour un montant de 35 481 euros représentant 1.3 ETP)

Rémunérations

Le montant des traitements et salaires s'élève à 4 748 544 € en 2021 contre 4 126 376 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +15% qui s'explique par une période d'activité partielle de l'ensemble des équipes en 2020.

Le montant des charges sociales s'élève à 2 404 127 € contre 1 938 851 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation proportionnelle à la baisse de la masse salariale brute.

Les augmentations de salaire sont individualisées et correspondent principalement à l'augmentation du coût de la vie ou à des changements de fonctions.

En 2021, il y a eu le versement de la Réserve Spéciale de Participation calculée sur l'exercice 2020 pour 110 750 € bruts.

Accords collectifs

L'entreprise est soumise aux accords collectifs suivants :

- Convention Collective Nationale des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'Ingénieurs Conseils et des Sociétés de Conseil (Syntec) pour ADA, ADA COURTAGE et MOOVENDI.
- Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile pour les autres sociétés : EDA et POINT LOC.

Relations sociales

Il existe un Comité Social et Economique représentant l'ensemble des sociétés Groupe ADA.
Le budget alloué en 2021 a été de 26 313 €.

Formation

Durant l'année 2021, il a été dispensé 189 heures de formation à 9 salariés. Le budget consacré à ce poste a représenté 11 635 €.

Parité

La parité entre les hommes et les femmes reste à l'identique en 2021 par rapport à 2020 :

- 52% d'hommes en 2021 (52% en 2020),
- 48% de femmes en 2021 (48% en 2020)

13 - FACTEURS DE RISQUES**Risques liés à l'activité de la Société****Risque lié aux relations constructeurs et réseaux de distribution de véhicules**

Le Groupe ADA s'approvisionne auprès de tous les constructeurs ayant une politique de vente directe aux loueurs en France.

Les volumes achetés représentent près de 5 000 véhicules par an, dont une large majorité avec un contrat de vente avec clause de rachat (« buy-back »). Cette clause consiste en un engagement de reprise du véhicule par le constructeur, ce qui limite pour ADA le risque de fluctuation du marché du véhicule d'occasion.

Ce volume se répartit entre tous les constructeurs et il n'y a pas de dépendance directe forte avec l'un d'entre eux.

Un refus de vente des constructeurs avec clause de buy-back impacterait négativement l'activité de ADA sur les points suivants :

- perte de flexibilité sur la taille de la flotte en cas de chute de l'activité économique ;
- risque inhérent aux fluctuations du marché des véhicules d'occasion.

Risque lié à l'environnement concurrentiel

Le Groupe ADA, loueur majeur de proximité, est le premier loueur de véhicules utilitaires grâce à un maillage de proximité de 1 200 points de vente, dont 98% s'adressent à des besoins de déplacements qui ne sont pas précédés de trajet en train ou en avion.

90% des locataires du réseau ADA ont une adresse fixe (domicile ou professionnelle) à moins de quinze minutes d'un point de vente.

Plus de 70% des locataires sont des particuliers.

Les trois loueurs internationaux (Avis, Hertz et Europcar) qui se partagent habituellement 60% du marché global de la location courte durée en France sont nettement plus présents en gares et aéroports. Leur politique commerciale est avant tout tournée vers le marché *corporate*.

Le marché de la location de véhicules reste fortement concurrentiel.

Les franchisés sont exposés à des risques liés aux réductions de prix qui pourraient être pratiquées par les concurrents. Ces réductions de prix pourraient avoir un effet négatif sur les revenus de ADA dans la mesure où ces franchisés se trouveraient dans l'obligation de réduire leurs prix et en conséquence le montant de la redevance perçue par ADA.

Cependant, les franchisés sont à même de réagir et de s'adapter très rapidement aux variations des prix grâce à la flexibilité apportée par leurs petites structures.

Risque clients

Le Groupe ADA estime ne pas être confronté à un problème de dépendance vis-à-vis d'un ou plusieurs de ses clients.

Quant aux franchisés, le plus important d'entre eux représente moins de 5% du chiffre d'affaires de l'enseigne.

Le Groupe ADA sous-loue une grande partie de la flotte de véhicules à son réseau de franchisés et son résultat d'exploitation pourrait être impacté négativement par une série de défaillances et de dépôts de bilan.

Risque lié à la fluctuation des prix du pétrole

Le Groupe ADA n'a pas observé, lors des dernières fluctuations des prix du pétrole, d'impact sur son activité.

Cependant, une forte volatilité des prix du pétrole est susceptible d'avoir un impact négatif sur l'activité de location de véhicules courte durée en décourageant les consommateurs de louer.

Etant donné la situation actuelle, la société pourrait considérer qu'il s'agit d'un risque puisque la fluctuation du baril de pétrole est très forte depuis le conflit en Ukraine.

Risques financiers

Il n'existe pas de variation significative entre la juste valeur des actifs et passifs financiers et leur valeur au coût amorti dans les états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du groupe ADA au 31 décembre 2021 sont intégralement constituées d'emprunts à taux fixe.

Risque de change

L'essentiel des points de vente est situé en zone euro.

La part de chiffre d'affaires réalisée hors zone euro est donc très faible et le risque de change négligeable. La société n'a pas mis en œuvre une couverture des risques de change.

Risque sur actions

Au 31 décembre 2021, la société ADA ne détient pas d'actions en propre.

Il n'existe pas au 31.12.2021 d'investissement en actions (placements ou participations). Ces risques sont très faibles dans la mesure où les placements occasionnels portent généralement sur des actifs monétaires à très court terme.

Risque de crédit

	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients	51 820	46 647
Autres	20 124	25 596
Exposition maximum au risque de crédit	71 944	72 243

Il existe un comité interne d'analyse et de surveillance des risques (notamment les risques d'impayés des franchisés). Des mesures particulières de prévention des risques envers les franchisés ont été prises à compter de l'exercice 2005 afin d'en minorer le coût (assurances spécifiques, garanties personnelles). A noter que le plus important franchisé ne représente que 3,42 % du chiffre d'affaires de l'enseigne.

Tableau de passage des dépréciations

	Provisions au 01/01/2021	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Provisions au 31/12/2021
Créances clients	12 041		5 183	437	16 787
Débiteurs divers	0				
Total provisions	12 041		5 183	437	16 787

Risque de liquidité

L'essentiel des dettes financières et courantes est à moins de 6 mois. L'échéancier ci-dessous indique la maturité des dettes sur des intervalles de 6 mois car la majorité des engagements (constructeurs, tirages de lignes SPOT) le sont sur cette durée.

	Echéance non définie	Moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Plus de 1 an	2021	2020
Dettes constructeurs		344			344	620
Dettes fournisseurs	20 635				20 635	16 262
C/C Groupe Rousselet	6 445				6 445	11 045
Dettes diverses		320			320	1 660
Dettes financières Ets Crédit		10 463	7 501	4 462	22 426	17 936
Découvert		1 071			1 071	7 514
Total des échéances	27 080	12 198	7 501	4 462	51 241	55 037

Le tableau récapitule les échéances des dettes financières et courantes, hors charges sociales et fiscales, détaillées en note 5.10 et 5.11 de l'annexe aux comptes consolidés.

La société gère son financement et ses besoins de sortie de ressources par le biais des lignes de crédit négociées et auprès du Groupe Rousselet à travers le compte courant. Les lignes de crédit sont tirées pour une durée de six mois, renouvelables au-delà de 1 an.

Il n'existe aucun covenant lié aux emprunts et dettes financières.

L'échéancier n'intègre pas les engagements fermes de locations mais l'information est donnée en note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risques juridiques

Risques liés à la résiliation des contrats de franchise

Le groupe ADA est engagé dans des procédures judiciaires survenant dans le cadre des activités courantes, et à notre connaissance il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou litiges particuliers qui ne seraient pas couverts par des provisions adéquates, et/ou qui pourraient revêtir une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine de la Société et de ses filiales.

Il est précisé qu'en cas de résiliation du contrat de franchise par le franchiseur pour manquement contractuel du franchisé, il n'est dû aucune indemnité par le franchiseur au franchisé, sauf si ce dernier obtient la condamnation judiciaire du franchiseur pour résiliation abusive. De façon générale, il n'est prévu aucun cas de résiliation anticipée, sauf accord amiable et exprès des parties.

Assurances – risques automobiles

Politique générale d'assurance du groupe

L'objectif de la politique d'assurance est de protéger le bilan et le compte de résultat du Groupe de la survenance de risques significatifs identifiés qui pourraient l'affecter. Ce transfert de risques s'intègre parfaitement dans le processus de gestion des risques du Groupe. En conséquence, la solvabilité financière des assureurs retenus est un critère important dans le choix du Groupe. Les principaux risques couverts sont identifiés ci-après :

Responsabilité civile générale et professionnelle

Le Groupe a souscrit un contrat englobant la plupart de ses filiales, les autres étant couvertes par des contrats distincts pour des raisons propres. Ce contrat couvre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de ces entités. Il couvre notamment la Responsabilité Civile Exploitation y compris les atteintes à l'environnement, la responsabilité civile après achèvement des travaux et prestations de livraison des produits. La capacité du marché de l'assurance étant limitée pour certains types d'évènement, ce contrat est assorti de limites globales et de franchises qui concernent notamment les risques liés à l'environnement.

Ce contrat n'a jamais fait l'objet d'une sinistralité significative.

Dommages aux biens

Le Groupe a souscrit un contrat pour couvrir l'ensemble de ses biens (immobilisations et stocks) ainsi que ceux de ses filiales. La limite de la garantie couvre le sinistre maximum raisonnablement envisageable compte tenu des mesures de prévention et de protection mises en place. La capacité du marché de l'assurance étant limitée pour certains types d'évènement, ce programme est assorti de limites globales et de franchises qui concernent notamment les risques liés aux catastrophes naturelles.

Ce contrat n'a jamais fait l'objet d'une sinistralité significative.

Couverture de la flotte de véhicules

Le Groupe a mis en place une couverture de tous ses véhicules conforme aux exigences légales en vigueur.

Le Groupe a procédé à une revue de ses risques et il considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans la présente section.

Vous allez également être informés par votre Conseil d'Administration, dans son rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, des opérations d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et, dans son rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, des opérations d'attribution d'actions gratuites.

Le Conseil d'administration

MONTANTS DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application de l'article 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des marchés Financiers, nous vous informons que les honoraires des commissaires aux comptes payés au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 131 K€, contre 139 K€ en 2020.

En K€	Ernst & Young			BDO		
	Montant		Var	Montant		Var
	2020	2021	%	2020	2021	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Emetteur	99	107	+ 0.8 %	40	40	0%
Filiale						
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes						
Emetteur	0	0	0%	0	0	0%
Filiale						
TOTAL	99	107		40	40	

<i>Date d'arrêté</i>	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
<i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	4 442 402	4 442 402	4 442 402	4 442 402	4 442 402
Nombre d'actions					
- ordinaires	2 922 633	2 922 633	2 922 633	2 922 633	2 922 633
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	50 369 848	42 318 472	41 409 867	41 282 564	35 477 967
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	7 903 889	5 701 895	(977 287)	6 221 398	2 105 732
Impôts sur les bénéfices	2 414 105	(883 324)	(1 960 883)	188 729	(1 768 401)
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	12 214 653	3 961 914	1 668 065	366 528	2 537 437
Résultat net	(1 896 659)	2 623 304	(684 469)	5 666 141	1 336 696
Résultat distribué					
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	3,53	2,25	(0,33)	2,06	0,7
Résultat après impôt, participation, dot. amortissements et provisions	(0,65)	0,9	(0,23)	1,9	0,5
Dividende attribué					
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	49	51	58	55	47
Masse salariale	2 929 751	2 733 130	3 411 697	3 403 615	2 892 294
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 325 222	1 080 824	1 469 297	1 544 015	1 216 825

ADA - 22-28 rue Henri Barbusse - 92110 Clichy

Etats Financiers au 31 décembre 2021

A D A

22/28 RUE HENRI BARBUSSE

92110 CLICHY

Comptes au 31/12/2021

- SOMMAIRE -

Bilan et compte de résultat

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6

Annexe

Règles et méthodes comptables	8
-------------------------------	---

Informations sur bilan et compte de résultat

Etat de l'actIf immobilisé	12
Etat des amortissements	13
Etat des provisions et dépréciations	14
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Charges à payer et produits à recevoir	16
Charges et produits constatés d'avance	17
Composition du capital social	18
Variation des capitaux propres	19
Ventilation du chiffre d'affaires	20
Charges et produits exceptionnels	21
Charges et produits financiers	22
Impôts	23

Engagements financiers et autres informations

Effectif moyen	25
Engagements donnés et reçus	26
FILIALES ET PARTICIPATIONS	27
Informations complémentaires	28

BILAN
ET
COMPTE DE RESULTAT

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 757 574	5 753 244	3 004 330	2 424 721
Fonds commercial	11 154 661		11 154 661	9 908 802
Autres immobilisations incorporelles	1 861 958		1 861 958	2 118 074
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 030 839	1 059 457	971 382	1 052 912
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	27 418 396	6 715 745	20 702 651	22 011 152
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	45 309		45 309	45 393
Autres immobilisations financières	524 819		524 819	453 081
ACTIF IMMOBILISE	51 793 556	13 528 445	38 265 110	38 014 134
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	121 131		121 131	277 362
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 069
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	32 156 103	7 960 186	24 195 917	17 679 474
Autres créances	31 628 870	2 030 959	29 597 912	33 053 268
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	578 191		578 191	217 282
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	39 585		39 585	94 176
ACTIF CIRCULANT	64 523 881	9 991 145	54 532 736	51 322 631
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	116 317 436	23 519 590	92 797 847	89 336 765

Bilan Passif

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 4 442 402)	4 442 402	4 442 402
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 127 116	12 127 116
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	444 240	444 240
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	6 538	6 538
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	20 436 229	17 812 924
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 896 659	2 623 305
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	35 559 865	37 456 525
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	10 000	10 000
Provisions pour charges	2 332 417	386 122
PROVISIONS	2 342 417	396 122
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 622 786	1 917 717
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 915 226	74 697
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 094 957	3 143 335
Dettes fiscales et sociales	6 254 738	4 607 667
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 714 788	39 885 604
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	293 070	1 855 097
DETTES	54 895 564	51 484 118
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	92 797 847	89 336 765

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	50 321 211	48 638	50 369 849	42 318 472
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	50 321 211	48 638	50 369 849	42 318 472
Production stockée			231 668	215 387
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 363 819	2 219 887
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			190 380	69 966
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			54 155 716	44 823 712
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			108 989	87 810
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			18	39 581
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			156 231	-124 595
Autres achats et charges externes			48 811 520	40 637 885
Impôts, taxes et versements assimilés			184 846	176 947
Salaires et traitements			3 019 365	2 677 537
Charges sociales			1 375 006	1 136 416
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 376 142	1 108 712
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 150 997	2 852 973
Dotations aux provisions			1 946 295	
Autres charges			295 531	1 297 220
CHARGES D'EXPLOITATION			61 424 941	49 890 487
RESULTAT D'EXPLOITATION			-7 269 225	-5 066 775
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			3 276 710	4 580 501
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			237 350	281 059
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				1 549 757
Différences positives de change				20
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 514 060	6 411 336
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			4 741 221	131
Intérêts et charges assimilées			73 839	71 616
Différences négatives de change				219
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			4 815 060	71 966
RESULTAT FINANCIER			-1 301 000	6 339 370
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-8 570 225	1 272 595

Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 605 314	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	941 000	1 811 757
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		128 707
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 546 314	1 940 464
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	386 902	66 585
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	899 951	1 406 494
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 286 854	1 473 078
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 259 460	467 386
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-2 414 105	-883 324
TOTAL DES PRODUITS	63 216 090	53 175 512
TOTAL DES CHARGES	65 112 749	50 552 207
BENEFICE OU PERTE	-1 896 659	2 623 305

ANNEXE

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 mars 2022.

L'exercice a une durée de 12 mois.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Le début de l'année 2021 est marqué lui aussi par la crise sanitaire, la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er juin 2021.

La société ADA a continué à restructurer son réseau, portant ainsi le nombre d'agence à 284.

Outre les changements d'estimations mentionnés au § 2.1 ci dessous, le groupe a également souhaité en 2021 modifier certaines pratiques de gestion afin de mieux formaliser la traduction dans les comptes des engagements pris à l'égard d'une partie du réseau. Les impacts liés à l'ensemble de ces changements s'élèvent à -6,3M€ avant impôt, soit -4,6M€ après impôt.

Groupe Rousselet, actionnaire majoritaire de ADA a consenti, lors de son Comité d'Administration du 21 décembre 2021, un abandon de créance au profit de ADA afin de compenser totalement l'effet de ces décisions, de telle sorte que le résultat de ADA pour 2021 n'en soit pas impacté. Le Conseil d'Administration de ADA, lors de sa réunion du 21 décembre 2021, a approuvé ces changements et accepté le bénéfice de l'abandon de créance. En contrepartie, ADA s'est engagé à procéder avant le 21 décembre 2023 à une augmentation de capital réservée à Groupe Rousselet d'un montant au moins égal à celui de l'abandon de créance consenti.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L 123-12 à L 123-28) et du règlement n° 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié.

Le code de commerce (article L.123-12) et le Règlement ANC n°2014-03 (ci-après le PCG – Plan Comptable Général mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016) (article 112-1) précisent que les comptes annuels comportent le bilan, le compte de résultat et l'annexe, qui forment un tout indissociable.

2.1 Changement d'estimation comptable

Le groupe a procédé sur l'exercice 2021 à un changement d'estimation comptable dans les comptes de ADA SA : une partie des protocoles auparavant dépréciée à 25% est depuis 2021 dépréciée à 75%. L'impact de ce changement d'estimation portant sur la provision pour dépréciation des créances s'élève à -3,1M€.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les logiciels et les droits à licences informatiques sont amortis sur une durée d'un à dix ans en linéaire selon le type de logiciels et de licences.

Les travaux de recherche sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Par ailleurs, la société a opté pour la comptabilisation en charges des coûts de développement ainsi que des coûts de production et de dépôts de brevets.

Il y a 83 fonds de commerce détenus par la société ADA au 31 décembre 2021, pour un montant total de 10 972 661 €. En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Les fonds de commerces, inscrits dans les comptes sociaux, ont fait l'objet d'un test de dépréciation annuel

indépendants.

La méthode utilisée a été la suivante :

- Méthode de Gordon & Shapiro avec une actualisation à l'infini des flux de redevances pour les fonds de commerce en location-gérance.

Le test de dépréciation effectué au cours de l'exercice n'a pas permis d'identifier de perte de valeur, survenu depuis le 31 décembre 2020.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat diminué des éventuels rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement, et complété des frais accessoires, hors droits de mutation, honoraires et frais d'actes pour lesquels la société a opté pour une comptabilisation directement en charge.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée attendue d'utilisation, principalement selon le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissement sont :

- Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : 2 à 10 ans

2.4 Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participations correspond à leur prix d'achat ou leur valeur d'apport, hors frais accessoires, la société ayant opté pour la comptabilisation immédiate en charges des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de titres immobilisés et de titres de placement.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation, égale au montant de la différence, est comptabilisée.

La valeur d'inventaire s'apprécie, selon le cas, au regard de la situation nette de la société ou du sous-groupe détenu, ou sur la base des perspectives de rentabilité et de la trésorerie nette positive ou négative des filiales concernées.

Le cas échéant, les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation.

Enfin, une provision pour risques peut être constituée si nécessaire pour couvrir la quote-part de la société dans les capitaux propres négatifs des participations concernées.

2.5 Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré et premier sorti.

Le cas échéant, les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation pour ramener la valeur comptable à la valeur probable de réalisation.

2.6 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances dont le recouvrement est douteux ou litigieux font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée selon la méthode suivante :

- Les créances des franchisés sont provisionnées de manière statistique conformément aux règles définies par le groupe. Les créances de plus de 6 mois, 1 an et 1 an et demi sont provisionnées respectivement à hauteur de 25%, 50% et 100%.
- Les protocoles signés avec les franchisés sont provisionnés à 25% ou 75%, selon le risque estimé.
- Les créances douteuses sont provisionnées à 100%.
- Une dépréciation complémentaire est effectuée au cas par cas à la clôture.

2.7 Trésorerie disponible

La trésorerie disponible de la société comprend les disponibilités, ainsi que les découverts.

2.8 Chiffre d'affaires

Les redevances sont facturées mensuellement sur la base du contrat de franchise.

Les droits d'entrée sont perçus à la signature du protocole et du contrat de franchise.

La reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux prestations du franchiseur se fait au moment de la réalisation des prestations.

2.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges couvrent notamment :

- les risques encourus dans des contentieux opposant la société à des tiers. Il n'est pas fourni d'indication sur les montants individuels, cette information pouvant être de nature à causer un préjudice à la société,
- Les situations nettes négatives des filiales (cf § 2.3).

2.10 Engagements en matière de retraite

Les indemnités de départ en retraite accordées au personnel de la société ne sont pas provisionnées mais comptabilisées en charges lors de l'exercice au cours duquel elles sont versées.

L'évaluation des engagements d'indemnités de départ à la retraite est réalisée par référence à la norme IAS 19 en tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel et du taux d'augmentation des salaires. Le montant de cet engagement figure en annexe.

**INFORMATION BILAN
ET COMPTE DE RESULTAT**

Etat de l'actif immobilisé

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 206 199		3 626 047
Dont composants			
Installations générales, agenc., aménag.	1 716 450		36 837
Matériel de transport	30 625		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	202 826		101 033
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 949 901		137 870
Autres participations	23 985 676		3 432 720
Prêts et autres immobilisations financières	498 474		98 993
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24 484 150		3 531 713
TOTAL GENERAL	45 640 250		7 295 630

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	20 102	1 037 952	21 774 192	
Installations générales, agencements divers	-20 102	41 326	1 732 063	
Matériel de transport		23 125	7 500	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		12 583	291 276	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-20 102	77 034	2 030 839	
Autres participations			27 418 396	
Prêts et autres immobilisations financières		27 339	570 128	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		27 339	27 988 524	
TOTAL GENERAL		1 142 325	51 793 556	

Etat des amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 754 603	1 184 546	185 905	5 753 244
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 754 603	1 184 546	185 905	5 753 244
Installations générales, agenc. et aménag. divers	737 963	153 118	16 500	874 580
Matériel de transport	3 621	2 866	3 649	2 838
Matériel de bureau et informatique, mobilier	155 405	35 612	8 979	182 039
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	896 989	191 596	29 128	1 059 457
TOTAL GENERAL	5 651 592	1 376 142	215 034	6 812 701

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Construct.							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice

Etat des provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour impôts	386 122			386 122
Autres provisions pour risques et charges	10 000	1 946 295		1 956 295
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	396 122	1 946 295		2 342 417
Dépréciations titres de participation	1 974 524	4 741 221		6 715 745
Dépréciations comptes clients	4 250 288	3 847 747	137 849	7 960 186
Autres dépréciations	4 945 457	303 249	3 217 748	2 030 959
DEPRECIATIONS	11 170 269	8 892 217	3 355 597	16 706 889
TOTAL GENERAL	11 566 391	10 838 512	3 355 597	19 049 306
Dotations et reprises d'exploitation		6 097 292	3 355 597	
Dotations et reprises financières		4 741 221		

Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Clients douteux ou litigieux	1 887 465	1 887 465	
Autres créances clients	30 268 638	30 268 638	
Personnel et comptes rattachés	19 687	19 687	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	50 829	50 829	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	561 153	561 153	
Etat, autres collectivités : taxe sur valeur ajoutée	2 246 360	2 246 360	
Groupe et associés	20 641 073	20 641 073	
Débiteurs divers	8 109 769	8 109 769	
Charges constatées d'avance	39 585	39 585	
GENERAL	63 824 559	63 824 559	-

DETTES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an, -5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	23 996	23 996		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	6 598 789	3 969 867	2 628 922	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 094 957	7 094 957		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 915 226	1 915 226		
Personnel et comptes rattachés	473 208	473 208		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	479 668	479 668		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	5 216 593	5 216 593		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	85268	85 268		
Groupe et associés	32 397 242	32 397 242		
Autres dettes	317 546	317 546		
Produits constatés d'avance	293 070	293 070		
GENERAL	54 895 563	52 266 641	2 628 922	-

Détail des charges à payer

Exprimé en K €

Rubriques	Total 31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 715
Dettes sociales	694
Dettes fiscales	65
TOTAL	7 480

Détail des produits à recevoir

Exprimé en K €

Rubriques	Total 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés	7 664
Autres créances	8 042
Organismes sociaux pdt à recevoir	51
TOTAL	15 757

Détail des charges constatées d'avance

Exprimé en K €

Rubriques	Total 31/12/2021
Maintenance	1
Honoraires	37
Documentation	1
Frais bancaires	1
TOTAL	40

Détail des produits constatés d'avance

Exprimé en K €

Rubriques	Total 31/12/2021
Intérêts sur protocoles	293
TOTAL	293

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 922 633			1,52

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		37 456 525
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		37 456 525
Variations en cours d'exercice		En moins
Résultat de l'exercice		-1 896 659
		SOLDE
		1 896 659
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		35 559 866

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en K €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
Redevances contrat de franchise	4 691	49	4 740	3 898	21,60 %
Droit entrée / zone de priorité	2 403		2 403	3 837	-37,36 %
Prestations rendues au groupe	3 534		3 534	2 488	42,06 %
Ventes diverses	1 362		1 362	1 020	33,53 %
Location véhicules internet	11 550		11 550	9 948	16,10 %
Location véhicules comptes centralisés	26 434		26 434	20 760	27,33 %
Produits de location gérance	347		347	368	-5,81 %
TOTAL	50 321	49	50 370	42 318	19,03 %

Charges et produits exceptionnels

Exprimé en K €

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Pénalités et amendes fiscales	38	6712
VNC des immobilisations incorporelles cédées	852	6751
VNC des immobilisations corporelles cédées	48	6752
Autres charges exceptionnelles s/opérations de gestion	3	6718
Charges exceptionnelles diverses	346	6788
TOTAL	1 287	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Pdts cessions immobilisations incorporelles	913	7751
Pdts cessions immobilisations corporelles	28	7752
AUtres produits exceptionnels	5	778
Abandon de créances (cf note 1- faits caractéristiques de l'exercice)	4 600	7888
TOTAL	5 546	

Charges et produits financiers

Exprimé en K €

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Intérêts sur emprunt	25	661110300
Intérêts des comptes courants	49	661880000
Dotations financières aux provisions	4741	686600000
TOTAL	4 815	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Revenu des titres de participation	3 172	761100000
Intérêt des comptes courants	105	761880000
Autres produits financiers	137	768200000
Produit des crédits-vendeurs	100	768300000
TOTAL	3 514	

Impôt

La société ADA et ses filiales ont opté pour le régime d'intégration.

L'impôt comptabilisé s'analyse comme suit :

Exprimé en K €

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net
Résultat courant	-8 570	-4 800	-3 770
Résultat exceptionnel	4 260	2 386	1 874
TOTAL	-4 310	-2 414	-1 896

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt s'analysent comme suit :

Exprimé en K €

Eléments à imputer	Au 31.12.2020		Variation		Au 31.12.2021	
	Base Actif	Impôt Actif	Base Actif	Impôt Actif	Base Actif	Impôt Actif
	(Passif)	(Passif)	(Passif)	(Passif)	(Passif)	(Passif)
Organic	26	7	7	1	33	8
Effort construction			13	3	13	3
Autres	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACCROISSEMENTS FUTURS	26	7	20	5	46	12
Déficits reportables	17 982	5 496	10 114	2 612	28 096	8 109
Autres			0	0		
TOTAL ALLEGEMENTS FUTURS	17 982	5 496	10 114	2 612	28 096	8 109

**ENGAGEMENTS FINANCIERS
ET AUTRES INFORMATIONS**

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	30	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	3	
	TOTAL	49

Engagements donnés et engagements reçus**Engagements donnés**

Cautions

Exprimé en K €

Receveur	Motif	Montant
CCIT BASTIA	Occupation temporaire de domaine	88
TRESOR PUBLIC	Caution	13
TOTAL FRANCE	Garantie de paiement	7
TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION	Garantie de paiement	5
TOTAL		113

Une garantie à première demande émise par la société ADA au profit de BPCE LEASE prend la forme d'un engagement par ADA de rachat auprès de cette société des véhicules NISSAN. Cette garantie est limitée à la somme de 3.500.000 euros hors taxes pour l'exercice 2021. Elle a été autorisée par le conseil d'administration du 27 Juillet 2021.

Engagements de retraite

L'appréciation d'indemnité de fin de carrière applicable en France est de 167 K€.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cet engagement sont les suivantes :

1. Taux d'actualisation de 1,49%
2. Taux d'augmentation des salaires de 1%
3. Taux de rotation de 10%

Engagement de procéder à une augmentation de capital réservé à Groupe Rousselet

En contrepartie de l'abandon de créance dont a bénéficié Ada en 2021, Ada s'est engagé à procéder avant le 21 décembre 2023 à une augmentation de capital réservé à Groupe Rousselet d'un montant au moins égal à celui de l'abandon de créance consenti.

Filiales et participations

Exprimé en €

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
EDA 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	147 000 17 689 166	99,94	19 561 821 19 561 821		42 224 405 6 135 637
ADA SERVICES 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	358 000 (63 877)	100,	3 508 000 39		1 760 960 (1 613 634)
POINT LOC 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	200 000 682 415	100,	3 432 720 678 629		3 917 724 481 659
MOOVENDI 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	250 000 132 265	100,	878 110 434 866		2 597 062 (142 735)
TRANSPORT ADA 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	7 500 6 074	100,	7 500 6 074		(145)
ADA EXPRESS 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	7 500 (1 972 021)	100,	7 500		1 212 428 (236 812)
ADA DEVELOPPEMENT 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	7 500 5 922	100,	7 500 5 977		(384)
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES PARTICIPATIONS					
VEHITEL			15 245 15 245		

Rémunération des organes d'administration et de direction

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Conseil d'Administration.

L'information concernant les rémunérations allouées aux organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une information individuelle.

Consolidation

La société appartient au périmètre de consolidation de la société Groupe Rousselet, 22-28 rue Henri Barbusse, 92110 Clichy.

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes ne sont pas mentionnés ici car ils sont mentionnés en annexe des comptes consolidés.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Intégration fiscale

La société ADA a opté, depuis le 01 janvier 2001, pour le régime fiscal de groupe. Les sociétés intégrées sont ADA, EDA, ADA Courtage, ADA Services, Point Loc, Moovendi, ADA Express, Transport ADA, Moovin et ADA Développement.

La société ADA est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés pour le groupe et elle comptabilise l'impôt du groupe et reconnaît les éventuelles économies d'impôt constatées par le groupe. Dans le cas où la société ADA était imposée séparément, elle n'aurait pas payé d'impôt au titre de l'année 2021.

ADA

COMPTES CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2021

A – Bilan consolidé.....	3
B – Compte de résultat consolidé	4
C – Tableaux de flux de trésorerie consolidés	5
D – Variation des capitaux propres consolidés.....	5
E – Notes annexes aux comptes consolidés.....	6
1 – Informations relatives à l’entreprise	6
2 – Principes comptables et modalités de consolidation.....	6
2.1. Principes de consolidation	6
2.2. Changement d'estimations comptables	6
2.3. Immobilisations incorporelles	7
2.4. Immobilisations corporelles	7
2.5. Modalités d'évaluation des dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	7
2.6. Titres de participation	7
2.7. Stocks	7
2.8. Créances clients.....	7
2.9. Résultat courant.....	8
2.10. Impôts différés et impôts courants	8
2.11. Résultat exceptionnel.....	8
2.12. Résultat net par action.....	8
2.13. Provision pour engagements de retraite et indemnités de départ.....	8
2.14. Date de clôture des comptes	8
3 – Périmètre de consolidation.....	9
4 – Evènements significatifs de l'exercice	9
5 – Notes sur le bilan et le compte de résultat	9
5.1. Écarts d'acquisition	9
5.2. Immobilisations incorporelles	10
5.3. Immobilisations corporelles	10
5.4. Immobilisations financières	11
5.5. Créances clients et autres créances	11
5.6. Comptes de régularisation	11
5.7. Trésorerie nette.....	12
5.8. Capitaux propres consolidés	12
5.9. Provisions pour risques et charges.....	12
5.10. Emprunts et dettes financières	12
5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes	13
5.12. Chiffre d'affaires.....	13
5.13. Autres produits d'exploitation	13
5.14. Charges de personnel.....	14
5.15. Charges externes et autres charges d'exploitation	14
5.16. Résultat Financier.....	14
5.17. Résultat Exceptionnel.....	15
5.18. Impôts sur le résultat	15
5.19. Résultat par action	16
5.20. Informations relatives aux parties liées	16
6 - Autres informations	18
6.1. Engagements	18
6.2. Objectifs et politiques de gestion des risques.....	19
6.3. Montants des honoraires des commissaires aux comptes	20
6.4. Evènements importants postérieurs à la clôture	20

A – Bilan consolidé

Actif			31/12/2021	31/12/2020
	Écarts d'acquisition nets	note 5.1	495	561
	Immobilisations incorporelles nettes	note 5.2	15 849	16 823
	Immobilisations corporelles nettes	note 5.3	10 189	2 219
	Immobilisations financières	note 5.4	708	536
Actif immobilisé			27 241	20 139
	Stocks et en-cours nets	note 5.5	214	286
	Avances et acomptes	note 5.5	4 947	5 041
	Créances clients nettes	note 5.5	51 820	46 647
	Autres créances d'exploitation	note 5.5	7 376	8 233
	Autres débiteurs	note 5.5	12 749	17 363
	Comptes de régularisation	note 5.6	1 745	1 301
	Disponibilités	note 5.7	1 447	3 812
Actif circulant			80 298	82 683
Total actif			107 539	102 822

Passif			31/12/2021	31/12/2020
	Capital		4 442	4 442
	Primes et autres réserves consolidées		26 212	24 820
	Résultat de l'exercice		1 392	1 508
Capitaux propres part du Groupe			32 046	30 770
	Intérêts minoritaires		0	0
Capitaux propres totaux		note 5.8	32 046	30 770
Provisions pour risques et charges		note 5.9	2 170	94
	Emprunts et dettes financières	note 5.10	27 454	25 669
	Dettes fournisseurs	note 5.11	20 635	16 262
	Autres dettes	note 5.11	20 753	24 345
	Comptes de régularisation	note 5.6	4 481	5 682
Dettes			73 323	71 958
Total passif			107 539	102 822

B – Compte de résultat consolidé

		31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	note 5.12	99 720	87 806
Autres produits d'exploitation	note 5.13	13 535	13 567
Achats et variations de stocks		-3 745	-2 046
Charges externes	note 5.15	-79 375	-69 813
Impôts et taxes		-1 395	-1 224
Charges de personnel	note 5.14	-7 242	-6 394
Dotation aux amortissements et provisions		-12 441	-8 328
Autres charges d'exploitation	note 5.15	-12 614	-12 195
Résultat d'exploitation		-3 557	1 373
Produits financiers		282	327
Charges financières		-280	-148
Résultat Financier	note 5.16	2	179
Résultat Courant des entreprises intégrées		-3 555	1 552
Produits exceptionnels		5 627	2 244
Charges exceptionnelles		1 519	1 667
Résultat exceptionnel	Note 5.17	4 108	577
Impôts sur les bénéfices		-904	555
Résultat net des entreprises intégrées		1 458	1 574
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	note 5.1	66	66
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 392	1 508
Résultat revenant aux minoritaires		0	0
Résultat net part du Groupe		1 392	1 508
Résultat net par action	note 5.19		
de base		0.48€	0.52€
dilué		0.48€	0.52€

Etat du résultat global consolidé		31/12/2021	31/12/2020
Résultat net		1 392	1 508
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		0	0
Résultat global de la période		1 392	1 508
Dont part du Groupe		1 392	1 508
Dont part des intérêts non contrôlant		0	0

C – Tableaux de flux de trésorerie consolidés

		31/12/2021	31/12/2020
Résultat net		1 392	1 508
Dotations aux amortissements et aux provisions		7 322	3 518
Reprises des amortissements et provisions		0	0
Plus et moins-values de cession		149	-529
Impôts différés	note 5.17	-880	35
Capacité d'autofinancement		7 983	4 532
Variation des frais financiers		7	-4
Variation de stocks	note 5.5	72	-14
Variation des créances d'exploitation	note 5.5	-4 222	-3 054
Variation des dettes d'exploitation	note 5.11	6 996	724
Variation des créances hors exploitation	note 5.5	4 614	-178
Variation des dettes hors exploitation	note 5.11	-5 939	-822
Variation des charges et produits constatés d'avance	note 5.6	-727	1 701
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		801	-1 647
Flux net de trésorerie générés par l'activité		8 784	2 885
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	note 5.2	-2 238	-5 327
Acquisitions d'immobilisations corporelles	note 5.3	-20 062	-10 786
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	notes 5.2 et 5.3	12 039	10 776
Acquisitions d'immobilisations financières	note 5.4	-197	-48
Cession d'immobilisations financières	note 5.4	24	48
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-10 434	-5 337
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	note 5.8	0	0
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		-1	0
Encaissement provenant des emprunts		18 550	15 907
Décaissement provenant des emprunts		-12 821	-15 932
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		5 728	-25
Variation de trésorerie		4 078	-2 477
Trésorerie nette à l'ouverture	note 5.7	-3 702	-1 225
Trésorerie nette à la clôture	note 5.7	376	-3 702

D – Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes et Réserves consolidées non distribuées	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2020	4 442	24 820	29 262	0	29 262
Résultat 2020		1 508	1 508		1 508
Divers					
Dividendes					
Capitaux propres au 31/12/2020	4 442	26 328	30 770	0	30 770
Résultat 2021		1 392	1 392		1 392
Divers		-116	-116		-116
Dividendes					
Capitaux propres au 31/12/2021	4 442	27 604	32 046	0	32 046

E – Notes annexes aux comptes consolidés

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d’euros.

1 – Informations relatives à l’entreprise

Le groupe ADA, constitué de la société et de ses filiales (le « Groupe »), a pour principale activité le développement et l’animation d’un réseau de franchisés qui exploitent des agences de location de véhicules sous l’enseigne ADA. Les franchisés sont des entrepreneurs indépendants qui gèrent de façon autonome leur activité, tout en respectant la charte de qualité liée au contrat de franchise.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable du Groupe, ainsi que les intérêts dans les entreprises associées.

Le Groupe fait partie du périmètre consolidé du Groupe Rousselet.

En date du 30 mars 2022, le Conseil d’Administration a arrêté les comptes consolidés au 31 décembre 2021, a autorisé la publication des états financiers consolidés du Groupe ADA au 31 décembre 2021. Ces comptes ne seront définitifs qu’après leur approbation par l’Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra courant juin 2022.

2 – Principes comptables et modalités de consolidation

Les comptes consolidés d’ADA SA et de ses filiales (le « Groupe ») de l’exercice 2021 ont été établis selon le règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés.

Dans ce cadre, les contrats de crédit-bail sur la flotte ont fait l’objet d’une comptabilisation à l’actif immobilisé et en dettes financières en appliquant la méthode rétrospective. Les impacts à l’ouverture sur ces deux postes sont précisés respectivement dans les notes 5.3. Immobilisations corporelles et 5.10. Emprunts et dettes financières. Les autres dispositions du nouveau règlement n’engendrent aucun effet significatif.

Les règlements 2004-06 et 2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs respectivement à la définition, l’évaluation et la comptabilité des actifs et à l’amortissement et la dépréciation des actifs ont été appliqués.

Les principes comptables significatifs retenus dans le cadre de l’établissement de ces comptes sont décrits ci-après.

2.1. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales significatives dont le Groupe détient directement ou indirectement et de façon durable le contrôle exclusif.

Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d’autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont mises en équivalence. Les titres de participation qui ne sont pas consolidés sont inclus dans la rubrique immobilisations financières pour leur coût d’acquisition.

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l’ensemble consolidé ont été éliminés.

L’écart de première consolidation constaté à l’occasion d’une prise de participation (différence entre le prix d’acquisition et la quote-part de capitaux propres de la société à la date de l’acquisition) est, le cas échéant, affecté aux postes appropriés du bilan consolidé, la partie résiduelle non affectée étant portée à la rubrique « écart d’acquisition ».

L’écart d’acquisition est amorti ou non amorti en fonction de sa durée d’utilisation. Ainsi, l’écart d’acquisition :

- dont la durée d’utilisation est limitée, est amorti linéairement sur cette durée, qui n’excède pas quarante ans et est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l’entreprise. En cas d’indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.
- dont la durée d’utilisation est non limitée, n’est pas amorti et fait l’objet d’un test de dépréciation au moins une fois par an.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l’écart d’acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive et ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation favorable.

La conversion des comptes des entreprises étrangères est effectuée selon la méthode du cours historique : les éléments non monétaires sont convertis au cours historique, les éléments monétaires d’actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l’exercice, les produits et charges sont convertis au cours moyen de l’exercice. Les écarts de conversion constatés, tant sur le bilan que sur le résultat sont portés, pour la part revenant au Groupe dans les capitaux propres part groupe, au poste « Ecart de conversion » et pour la part revenant aux minoritaires au poste « intérêts minoritaires ».

2.2 Changements d'estimations comptables

Le groupe a procédé sur l'exercice 2021 à deux changements d'estimations comptables :

- Dans les comptes de ADA SA, une partie des protocoles auparavant dépréciée à 25% est depuis 2021 dépréciée à 75%. L'impact de ce changement d'estimation portant sur la provision pour dépréciation des créances s'élève à -3,1M€.
- Dans les comptes de Point Loc SA, le chiffre d'affaires constitué des droits d'entrée facturés est dorénavant comptabilisé lors de l'entrée effective de l'agence Point Loc dans le réseau et non plus lorsqu'elle signe un bon de commande afin de rejoindre le réseau. L'impact de ce changement d'estimation portant sur le chiffre d'affaires s'élève à -1,2M€.

2.3. Immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux, marques, licences, brevets et droits au bail sont évalués au coût d'achat, les logiciels au coût d'achat et de développement.

Ils sont amortis selon le mode linéaire.

Les fonds commerciaux sont amortis sur une période n'excédant pas 25 ans. Les droits au bail identifiés séparément, ne sont pas amortis en raison de la protection juridique qui s'y attache.

Les coûts de développement des logiciels créés (y compris les coûts de déploiement ou de développement interne) sont portés à l'actif lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels, soit 7 ans à compter de la mise en service.

Les brevets sont amortis sur cinq ans, les logiciels sur un à trois ans.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé pour leur coût d'acquisition augmenté, le cas échéant, par l'affectation des écarts d'évaluation.

Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des biens :

Constructions	25 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	2 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans

2.5. Modalités d'évaluation des dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Lors de chaque clôture des comptes, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur (valeur de marché, changements importants dans le mode d'utilisation...) un test de dépréciation est effectué pour le ramener à la valeur d'utilité du bien, si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable.

2.6. Titres de participation

Le poste « titres de participation » correspond au coût d'acquisition des titres des sociétés non consolidées ; s'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur brute.

2.7. Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient.

2.8. Créances clients

Les créances clients sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation sont calculées selon la méthode suivante :

- 25% pour les créances supérieures à 6 mois
- 50% pour les créances supérieures à 12 mois
- 100% pour les créances supérieures à 18 mois

Une dépréciation complémentaire est effectuée en fonction des possibilités de recouvrement estimées au cas par cas à la date d'arrêté des comptes sur toutes les créances significatives.

2.9. Résultat courant

Les cessions de véhicules de transport de l'activité gestion du parc de EDA sont considérées comme ayant un caractère courant et non pas exceptionnel.

La valeur nette comptable est portée en « autres charges d'exploitation », tandis que le prix de cession est porté en « autres produits d'exploitation ».

2.10. Impôts différés et impôts courants

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporaires entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts différés ne sont inscrits à l'actif du bilan que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

2.11. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

2.12. Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en rapportant le résultat net de l'exercice par le nombre de titres de la société à la date de clôture.

2.13. Provision pour engagements de retraite et indemnités de départ

Le Groupe applique la méthode préférentielle et comptabilise au passif du bilan, sous forme de provision, le montant correspondant aux engagements de retraite.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité
- taux d'augmentation des salaires : 1 %
- taux d'actualisation : 1,49 %

La provision est constatée au passif du bilan pour son montant brut augmenté des charges sociales calculées au taux de 40 %. Les variations liées aux écarts actuariels impactent directement le compte de résultat.

Un impôt différé, constaté en fonction de la déductibilité future de la charge, figure à l'actif du bilan.

2.14. Date de clôture des comptes

Les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

3 – Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est le suivant :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Méthode	Activité
ADA	Mère		Animation et développement du réseau de franchisés; agences en location gérance
EDA	99,94%	I.G.	Gestion du parc de véhicules, location longue durée du parc de véhicules et vente de services auprès des franchisés
ADA SERVICES	100,00%	I.G.	Prestations informatiques destinées tant aux franchisés qu'aux succursales et au siège de ADA
ADA COURTAGE	100,00%	I.G.	Courtage en assurance
POINT LOC	100,00%	I.G.	Agences de location courte durée et restructuration des agences Animation et développement d'un réseau de licenciés de marque
MOOVENDI	100,00%	I.G.	Mise à disposition de solutions de mobilité destinées au transport de personnes Vente pour compte de tiers d'outils de location courte durée
TRANSPORT ADA	100,00%	I.G.	Mise à disposition de solutions de mobilité
ADA EXPRESS	100,00%	I.G.	Stations de location courte durée en autopartage
MOOVIN	100,00%	I.G.	Mise à disposition de solutions de mobilité destinées au transport de personnes
ADA DEVELOPPEMENT	100,00%	I.G.	Développement et commercialisation d'un concept de location de courte durée de véhicules

4 – Evènements significatifs de l'exercice

Outre les changements d'estimations mentionnés au § 2.2, le groupe a également souhaité en 2021 modifier certaines pratiques de gestion afin de mieux formaliser la traduction dans les comptes des engagements pris à l'égard d'une partie du réseau. Les impacts liés à l'ensemble de ces changements s'élèvent à -6,3M€ avant impôt, soit -4,6M€ après impôt.

Groupe Rousselet, actionnaire majoritaire de Ada a consenti, lors de son Comité d'Administration du 21 décembre 2021, un abandon de créance au profit de Ada afin de compenser totalement l'effet de ces décisions, de telle sorte que le résultat de Ada pour 2021 n'en soit pas impacté. Le Conseil d'Administration de Ada, lors de sa réunion du 21 décembre 2021, a approuvé ces changements et accepté le bénéfice de l'abandon de créance. En contrepartie, Ada s'est engagé à procéder avant le 21 décembre 2023 à une augmentation de capital réservée à Groupe Rousselet d'un montant au moins égal à celui de l'abandon de créance consenti.

5 - Notes sur le bilan et le compte de résultat

5.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'analysent ainsi :

	31/12/2020	Augmentations /Dotations	Diminutions /Reprises	Autres variations	31/12/2021
Écarts d'acquisition	4 196	0	0	0	4 196
Amortissements	3 635	66	0	0	3 701
Total Valeurs nettes	561	66	0	0	495

5.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent ainsi :

Montant brut	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres variations	31/12/2021
Marques, Licences	15 433	106	402	2 586	17 723
Droit au bail	182			0	182
Fonds de commerce	13 215	2 132	671	0	14 676
Avances et acomptes	2 865		2 865		0
Total Valeurs brutes	31 695	2 238	3 938	2 586	32 581

Amortissements/provisions	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres variations	31/12/2021
Marques, Licences	10 906	1 742	12	0	12 636
Droit au bail	0	0	0	0	0
Fonds de commerce	3 788	494	186	0	4 096
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
Total amort/provisions	14 872	2 236	198	0	16 732

Valeur Nette Comptable	16 823	2	3 740	2 586	15 849
-------------------------------	---------------	----------	--------------	--------------	---------------

Les acquisitions du poste « Marques, licences » sont principalement liées au développement du système d'information du réseau d'agences et de la gestion de la flotte.

Le groupe a acquis, au cours de l'exercice 2021, 19 fonds de commerce pour un montant total de 2 132K€, et a cédé 5 fonds de commerce pour un montant total de 671K€.

5.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent ainsi :

Montant brut	31/12/2020	Retraitement ANC 2020-01	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Véhicules	3 290	5 275	17 115	12 337	13 343
Autres immo. corporelles	2 574	0	159	60	2 674
Immobilisations en cours	0	0	2 789	0	2 789
Total Valeurs brutes	5 864	5 275	20 063	12 397	18 806

Amortissements/provisions	31/12/2020	Retraitement ANC 2020-01	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Véhicules	2 338	2 936	2 721	882	7 113
Autres immo. Corporelles	1 307	0	226	28	1 504
Total amort/provisions	3 645	2 936	2 947	910	8 617

Valeur Nette Comptable	2 219	2 339	17 116	11 487	10 189
-------------------------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------

La variation des acquisitions des immobilisations corporelles est principalement liée à la politique de gestion du parc d'EDA.

Les incidences à l'ouverture du retraitement rétrospectif des véhicules en crédit-bail sont présentées dans la colonne « retraitement ANC 2020-01 »

5.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Prêts au personnel et autres prêts	47	47
Dépôts et cautionnements	646	474
Divers	15	15
Total	708	536

5.5. Créances clients et autres créances

Les créances clients ne portent pas d'intérêts et sont en général payables entre 45 et 60 jours.

Les créances clients et autres créances s'analysent ainsi :

	Brut	Provisions	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Stocks et en-cours	214	0	214	286
Avances et acomptes	4 947	0	4 947	5 041
Créances clients	68 607	16 787	51 820	46 647
Créances sociales et fiscales	7 375	0	7 376	8 233
Autres débiteurs	12 749	0	12 749	17 363
Total	93 892	16 787	77 106	77 570

Les autres débiteurs correspondent notamment à :

- des crédits-vendeurs pour 8 204K€
- des paiements attendus d'assurances suite à des sinistres pour 782K€
- des avoirs à recevoir pour 3 762K€

Balance âgée clients :

	31/12/2021	31/12/2020
Non échu	35 945	36 541
Moins d'un an	11 488	8 380
Entre un an et 5 ans	4 001	1 375
Plus de 5 ans	386	351
Total	51 820	46 647

5.6. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation s'analysent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes de régularisation actifs	1 745	1 301
Comptes de régularisation passifs	-4 481	- 5 682
Total	-2 736	- 4 381

Les comptes de régularisation actifs sont composés pour 761K€ de charges constatées d'avance et pour 984K€ d'impôt différé actif.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des loyers immobiliers et à des loyers à venir sur les véhicules acquis dans le cadre de contrats avec clause de rachat par le constructeur. Ce poste comprend également la quote-part d'écotaxe rattachée aux

coûts de détention à venir des véhicules et des bonus sur acquisitions de véhicules qui sont étalés sur la durée de détention de ces véhicules.

Les comptes de régularisation passifs sont des produits constatés d'avance, et correspondent principalement à la quote-part des bonus restant à étaler et à certains frais de remise en état facturés d'avance.

5.7. Trésorerie nette

La trésorerie nette se compose des éléments suivants :

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes bancaires débiteurs	1 447	3 812
Comptes bancaires créditeurs	-1 071	-7 514
Trésorerie nette	376	-3 702

5.8. Capitaux propres consolidés

Le capital social est fixé à 4 442 402,16 euros divisé en 2 922 633 actions d'une valeur nominale de 1,52 euros chacune. Il est entièrement libéré. Sur ces 2 922 633 actions, 31 767 actions ont un droit de vote double.

Le groupe contrôle le capital de façon à maintenir les capitaux propres à un niveau permettant d'assurer le bon déroulement des activités, le financement de ses investissements dans des conditions optimales et la création de valeur pour ses actionnaires.

La quote-part de pertes de l'année et des pertes antérieures revenant aux minoritaires est allouée au groupe et aux "intérêts non contrôlant" (anciennement intérêts minoritaires) en fonction de leur pourcentage de participation respectif, même si cela conduit à reconnaître des intérêts non contrôlant négatifs.

5.9. Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges est la suivante :

	01/01/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2021
Provisions pour risques et litiges	18	0	0	0	18
Provisions pour charges	0	1 978			1 978
Provision Indemnité départ en retraite	76	98	0	0	174
Total	94	2 076	0	0	2 170

Le solde des provisions pour risques et litiges au 31/12/2021 correspond à des contentieux

5.10. Emprunts et dettes financières

La composition dettes financières est la suivante :

	Moins d'1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts auprès des établissements financiers	17 975	4 462	0	22 437	17 940
Dépôts de garantie	405	0	0	405	215
Dettes financières crédit-bail	1 628	1 913		3 541	
Soldes créditeurs bancaires	1 071	0	0	1 071	7 514
Total	21 079	6 375	0	27 454	25 669

En 2020, le groupe ADA a contracté un prêt garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 10 M€. Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 7 M€

Le montant des lignes de crédit disponibles non utilisées au 31/12/2021 s'élève à 12 034 K€.

Il n'existe aucun covenant lié aux emprunts et dettes financières.

L'incidence à l'ouverture du retraitement rétrospectif du crédit-bail sur les dettes financières s'élève à 2 492 K€.

5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes s'analysent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	20 635	16 262
Avances et acomptes reçus	5 185	3 149
Dettes fiscales et sociales	8 459	7 871
Dettes vis-à-vis des constructeurs	344	620
Comptes courants créditeurs	6 445	11 045
Dettes diverses	320	1 660
Total Autres dettes	20 753	24 345
Total	41 388	40 607

Les dettes n'ont pas porté intérêts.

Les dettes fournisseurs sont généralement payables à 30 jours fin de mois.

Les dettes vis-à-vis des constructeurs entrent dans le cadre des détentions de véhicules avec engagement de rachat et sont généralement payables à 60 jours.

5.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

	2021	2020	Var
Produits de locations directes de véhicules	2 261	2 971	-24 %
Produits franchise et autres services aux franchisés	97 459	84 835	+15 %
Total Chiffres d'affaires	99 720	87 806	+14 %

En ce qui concerne les produits de locations directes de véhicules, le groupe ADA a constaté une baisse de 24 % de son chiffre d'affaires, liée à deux facteurs : réduction de l'activité à cause du contexte sanitaire, et réduction du nombre d'agences en portage.

5.13. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	2021	2020
Production immobilisée	231	215
Reprises sur amortissements et provisions	438	3 263
Produits de cession sur épaves et vols	1 705	1 370
Produits de cession VP – VU	10 554	8 171
Transferts de charges	235	366
Produits divers	371	188
Total Autres produits d'exploitation	13 535	13 567

5.14. Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

	2021	2020
Charges salariales	4 817	4 427
Charges sociales	2 161	1 856
Participation	264	111
Total des charges de personnel	7 242	6 394

Les charges salariales sont constituées des salaires et traitements, et d'indemnités transactionnelles.

L'effectif au 31 décembre 2021 s'établit comme suit :

	2021	2020
Cadres	42	39
Agents de maîtrise, employés, ouvriers	35	49
Total	77	88

L'effectif moyen de l'exercice 2021 est de 79 personnes.

5.15. Charges externes et autres charges d'exploitation

Les charges externes s'analysent comme suit :

	2021	2020
Loyers divers	50 471	45 502
Entretien, maintenance et assurances	9 902	8 107
Honoraires et services extérieurs divers	16 493	13 653
Publicité, déplacements et autres frais divers	2 509	2 551
Total des charges externes	79 375	69 813

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

	2021	2020
Pertes sur créances irrécouvrables	145	3 315
VNC sur épaves et vols	2 170	1 170
VNC ventes VP – VU	10 064	7 675
Charges diverses	235	35
Total des autres charges d'exploitation	12 614	12 195

5.16. Résultat Financier

	2021	2020
Lignes de crédit et découverts bancaires	-279	-148
Total des charges financières	-279	-148
Divers	281	327
Total des produits financiers	281	327
Résultat financier	2	179

5.17. Résultat Exceptionnel

	2021	2020
VNC des immobilisations incorporelles cédées	697	1 338
VNC des immobilisations corporelles cédées	51	88
Autres charges exceptionnelles	771	241
Total des charges exceptionnelles	1 519	1 667
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	913	1968
Produits de cession d'immobilisations corporelles	28	208
Autres produits exceptionnels	4 686	68
Total des produits exceptionnels	5 627	2 244
Résultat exceptionnel	4 108	577

Les autres produits exceptionnels incluent 4,6M€ d'abandon de créances (cf note 4)

5.18. Impôts sur le résultat

Périmètre d'intégration fiscale

Au 31 décembre 2021, le groupe d'intégration fiscale français, dont ADA est la société mère, est composé des sociétés suivantes :

- ADA
- EDA
- ADA SERVICES
- POINT LOC
- ADA COURTAGE
- MOOVENDI
- ADA EXPRESS
- TRANSPORT ADA
- MOOVIN
- ADA DEVELOPPEMENT (Anciennement MOOVIN 2)

Preuve d'impôt

Le produit/charge d'impôt est principalement composé des éléments suivants :

	2021	2020
Impôt exigible	25	-520
Impôts différés	880	-35
Charge/produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat consolidé	905	-555

Le rapprochement entre la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux en vigueur au résultat avant impôt et la charge d'impôt réelle du groupe est le suivant :

	2021	2020
Résultat de l'ensemble consolidé	1 392	1 508
Charge ou Produit d'impôt	905	-555
Résultat avant impôt	487	2 063
IS (charge) au taux en vigueur de 26.5% (28% en 2020)	-129	-578
Charges non déductibles fiscalement	154	-58
Utilisation d'impôts différés actifs non activés et autres différences temporelles	880	35
Charge/produit d'impôt effectivement constaté	905	-555
Taux effectif d'impôt	0%	26.90%

Impôts différés

Les sources d'impôts différés sont les suivantes :

	Bilan		Compte de résultat	
	31/12/2021	31/12/2020	2021	2020
<i>Passifs d'impôts différés</i>	0	0	0	0
Passifs d'impôts différés	0	0	0	0
<i>Actifs d'impôts différés</i>				
Retraites	45	20	25	0
C3S	19	15	4	0
Participation	68	30	38	-35
Effort construction	3		3	
Crédit-bail	36		-3	
Déficits reportables	813		813	
Actifs d'impôts différés	984	65		
Produit d'impôts différés			880	-35

Il existe des déficits fiscaux reportables non utilisés au 31/12/2021 pour un montant de 813K€.

5.19. Résultat par action

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités :

	2021	2020
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires (K€)	1 392	1 508
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	2 922 633	2 922 633
Effets dilutifs sur options de souscription d'actions	0	0
Effets dilutifs sur attribution actions gratuites	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	2 922 633	2 922 633
Résultat par action (€/action)	0,48	0,52
Résultat dilué par action (€/action)	0,48	0,52

Les options de souscription d'actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours de l'action, ne sont pas considérées comme dilutives. L'effet dilutif est non significatif en 2021 et 2020.

5.20. Informations relatives aux parties liées

L'actionnaire principal du groupe est le groupe Rousselet, l'ultime société mère du groupe est la SAS Copag. Le groupe entretient des relations avec des filiales du groupe Rousselet et avec son Conseil d'Administration.

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions qui ont été conclues avec les parties liées pour l'exercice.

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés au prix du marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis et les règlements se font en trésorerie. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances sur les parties liées. Aucune provision pour créances douteuses relatives aux montants dus par les parties liées n'a été enregistrée.

Les conventions avec les entreprises liées sont les suivantes :

Honoraires d'animation groupe avec la société Copag
Honoraires de mise à disposition de personnel par Assistance et Conseil,
Bail commercial consenti par la société Groupe Rousselet, et avance en compte courant,
Convention d'assistance administrative et financière par la société Nep Services,
Prestation de traitement des archives pour Novarchive.
Location de parking avec la société G7
Prestations et matériels informatiques avec la société Pragmatik

Convention occupation de parking avec le groupe Rousselet
 Convention intégration fiscale avec l'ensemble des sociétés du groupe ADA
 Convention de centralisation de trésorerie avec l'ensemble des sociétés du groupe ADA
 Convention de mise à disposition du restaurant d'entreprise avec le groupe Rousselet

Il n'y a pas de rémunération allouée au titre de l'exercice aux membres clefs du management du groupe, des organes de direction et de surveillance.

Il n'y a pas d'avantage de retraite particulier lié à la fonction.

Il n'y a plus d'options de souscriptions d'actions accordées aux membres des organes de direction

Il n'y a pas de charge enregistrée sur l'exercice.

(en milliers d'euros)		Ventes aux parties liées	Achats auprès de parties liées	Créances sur les parties liées	Dettes envers les parties liées
Entités qui contrôlent directement ou indirectement ADA					
Copag	2021	55	471	0	0
	2020	56	534	0	0
Groupe Rousselet	2021	5	622	4	6 505
	2020	0	641	0	11 122
Entités qui ont un manager clé en commun avec ADA					
(en milliers d'euros)		Ventes aux parties liées	Achats auprès de parties liées	Créances sur les parties liées	Dettes envers les parties liées
Nep Services	2021	7	0	0	0
	2020	0	92	0	0
Assistance et Conseil	2021	12	734	0	1
	2020	11	671	0	0
Pragmatik	2021	34	489	1	338
	2020	37	361	0	220
Homebox	2021	61	2	-7	3
	2020	110	0	52	6
Les Boxes	2021	471	27	4	9
	2020	462	5	36	10
Web & Tel	2021	0	0	0	0
	2020	3	0	0	0
Mobil Box	2021	0	0	0	0
	2020	0	0	0	0
Novarchive	2021	49	31	1	0
	2020	98	29	4	2
Novarchive Holding	2021	9	0	0	0
	2020	5	0	2	2
Novarchive Toulouse	2021	0	0	0	0
	2020	10	0	3	0
Seventy	2021	21	0	5	0
	2020	11	0	0	0
Serenis	2021	15	122	1	24
	2020	14	10	0	12
Novarchive Lyon	2021	7	0	0	0
	2020	12	0	0	0
G7	2021	25	52	-3	-1
	2020	8	50	4	61
G IMMO Marseilles Plombière	2021	17	0	0	0
	2020	0	0	0	0
SNC Garage G7	2021	11	0	0	0
	2020	11	0	0	0
Armadillo Self Stockage	2021	5	0	0	0
	2020	0	0	0	0

SLBR-Sté de loc. de box de rangement	2021	7	0	0	0
	2020	0	0	0	0

6 - Autres informations

6.1. Engagements

Les engagements ci-dessous correspondent à l'exhaustivité des engagements connus à ce jour.

Engagements sur locations de véhicules

	Total	A moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	De 1 à 5 ans
Engagements donnés				
Paievements sur contrats de location simple envers les établissements financiers	20 366	8 283	5 753	6 330
Engagements reçus :				
Paievements sur contrats de location simple de la part des franchisés	22 863	8 953	6 568	7 342

Une partie de la flotte fait l'objet de contrat en location simple dans le cadre de montage structuré tripartite entre le groupe ADA, les constructeurs et les établissements financiers. Le Groupe ADA s'est engagé durant l'exploitation des véhicules à payer le loyer aux établissements financiers, il s'est engagé aussi à restituer le véhicule au constructeur.

Engagement sur les contrats de locations simples de bureaux et d'équipements

Le groupe a conclu des contrats de locations sur les locaux occupés (bureaux, agences...) et sur des équipements et matériels de bureau. Ces locations ont initialement une durée de 3 à 9 ans avec une option de renouvellement à l'échéance ou tacite reconduction. Les loyers sont, en règle générale, révisés chaque année pour tenir compte des conditions de marché. Aucun de ces contrats ne comprend d'option d'achat. Les principales caractéristiques de ces contrats se présentent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Échéancier des loyers minimum futurs à payer		
Loyers à moins d'1 an	3 479	2 997
Loyers compris entre 1 et 5 ans	2 714	5 890
Loyers à plus de 5 ans	107	101
Total	6 300	8 988

Cautions bancaires

Les cautions bancaires reçues par ADA groupe sont listées dans le tableau suivant :

Donneur	Bénéficiaire	Tiers	Motif	Expire au	Montant (K€)
BNP	Trésorerie Clichy	ADA	Impositions contestées	indéterminé	13
BNP	CCIT BASTIA	ADA	Occupation temporaire de domaine	indéterminé	88
SG	TOTAL France	ADA	Caution de bonne fin	indéterminé	7
SG	TOTAL RAFFINAGE	ADA	Caution de bonne fin	indéterminé	5
LCL	TOTAL	EDA	Garantie de paiement à 1re demande	indéterminé	4

Engagement de procéder à une augmentation de capital réservé à Groupe Rousselet

En contrepartie de l'abandon de créance dont a bénéficié Ada en 2021, Ada s'est engagé à procéder avant le 21 décembre 2023 à une augmentation de capital réservé à Groupe Rousselet d'un montant au moins égal à celui de l'abandon de créance consenti.

6.2. Objectifs et politiques de gestion des risques

- Risque de taux :

Les dettes financières du groupe ADA au 31 décembre 2021 sont intégralement constituées d'emprunts à taux fixe.

- Risque de change :

L'essentiel des points de vente est situé en zone euro.

La part de chiffre d'affaires réalisée hors zone euro est donc très faible et le risque de change négligeable. La société n'a pas mis en œuvre une couverture des risques de change.

- Risque sur actions :

Au 31 décembre 2021, la société ADA ne détient pas d'actions en propre.

Il n'existe pas au 31 décembre 2021 d'investissement en actions (placements ou participations). Ces risques sont très faibles dans la mesure où les placements occasionnels portent généralement sur des actifs monétaires à très court terme.

- Risque de crédit :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients	51 820	46 647
Autres	20 124	25 596
Exposition maximum au risque de crédit	71 944	72 243

Un comité interne d'analyse et de surveillance des risques, notamment les risques d'impayés des franchisés, est en place. Le plus important d'entre eux, en termes de chiffres d'affaires, représente au maximum 3,7 % du chiffre d'affaires de l'enseigne.

Tableau de passage des dépréciations :

	Provisions au 01/01/2021	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Provisions au 31/12/2021
Créances clients	12 041		5 184	438	16 787
Débiteurs divers	0				0
Total provisions	12 041		5 184	438	16 787

- Risque de liquidité :

L'essentiel des dettes financières et courantes est à moins de six mois. L'échéancier ci-dessous indique la maturité des dettes sur des intervalles de 6 mois car la majorité des engagements (constructeurs, tirages de lignes SPOT) le sont sur cette durée.

		Echéance non définie	Moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Plus de 1 an	2021	2020
Dettes constructeurs	note 5.11		344			344	620
Dettes fournisseurs	note 5.11	20 635				20 635	16 262
C/C Groupe Rousselet	note 5.11	6 445	0	0	0	6 445	11 045
Dettes diverses	note 5.11	0	320	0	0	320	1 660
Dettes financières Ets Crédit	note 5.10	0	10 463	7 501	4 462	22 426	17 936
Découvert	note 5.10	0	1 071	0	0	1 071	7 514
Total des échéances		27 080	12 198	7 501	4 462	51 241	55 037

La société gère son financement et ses besoins de sortie de ressources par le biais des lignes de crédit négociées, et auprès du groupe Rousselet à travers le compte courant. Les lignes de crédit sont tirées pour une durée de six mois, renouvelables au-delà de 1 an. Il n'existe aucun covenant lié aux emprunts et dettes financières.

-Risques juridiques :

Le groupe ADA est engagé dans des procédures judiciaires survenant dans le cadre des activités courantes, et à notre connaissance il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou litiges particuliers qui ne seraient pas couverts par des provisions adéquates, et/ou qui pourraient revêtir une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine d'elle-même et de ses filiales.

Il est précisé qu'en cas de résiliation du contrat de franchise par le franchiseur pour manquement contractuel du franchisé, il n'est dû aucune indemnité par le franchiseur au franchisé, sauf si ce dernier obtient la condamnation judiciaire du franchiseur pour résiliation abusive. De façon générale, il n'est prévu aucun cas de résiliation anticipée, sauf accord amiable et exprès des parties.

5.3. Montants des honoraires des commissaires aux comptes

En application de l'article 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des marchés Financiers, nous vous informons que les honoraires des commissaires aux comptes payés au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 147 K€, contre 139 K€ en 2020.

En K€	Ernst & Young			BDO		
	Montant		Var	Montant		Var
	2021	2020	%	2021	2020	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Emetteur	107	99	8.1%	40	40	0%
Filiale						
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes						
Emetteur	0	0	0%	0	0	0%
Filiale						
TOTAL	107	99	-1%	40	40	0%

5.4. Evènements importants postérieurs à la clôture

Néant

BDO PARIS

ERNST & YOUNG et Autres

Ada

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

BDO PARIS

43-47, avenue de la Grande Armée
75116 Paris

S.A.S. au capital de € 3 000 000
480 131 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444

92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Ada

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires de la société Ada,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ada relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.4 « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à la dépréciation des titres de participations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

BDO PARIS

ERNST & YOUNG et Autres

DocuSigned by:

8A0E9091E23D472...

Eric Picarle

DocuSigned by:

E8F62D96486343D...

Bruno Gérard


Etats Financiers au 31 décembre 2021

A D A

22/28 RUE HENRI BARBUSSE

92110 CLICHY

Comptes au 31/12/2021



- SOMMAIRE -

Bilan et compte de résultat

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6

Annexe

Règles et méthodes comptables	8
-------------------------------	---

Informations sur bilan et compte de résultat

Etat de l'actif immobilisé	12
Etat des amortissements	13
Etat des provisions et dépréciations	14
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Charges à payer et produits à recevoir	16
Charges et produits constatés d'avance	17
Composition du capital social	18
Variation des capitaux propres	19
Ventilation du chiffre d'affaires	20
Charges et produits exceptionnels	21
Charges et produits financiers	22
Impôts	23

Engagements financiers et autres informations

Effectif moyen	25
Engagements donnés et reçus	26
FILIALES ET PARTICIPATIONS	27
Informations complémentaires	28

BILAN
ET
COMPTE DE RESULTAT

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 757 574	5 753 244	3 004 330	2 424 721
Fonds commercial	11 154 661		11 154 661	9 908 802
Autres immobilisations incorporelles	1 861 958		1 861 958	2 118 074
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 030 839	1 059 457	971 382	1 052 912
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	27 418 396	6 715 745	20 702 651	22 011 152
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	45 309		45 309	45 393
Autres immobilisations financières	524 819		524 819	453 081
ACTIF IMMOBILISE	51 793 556	13 528 445	38 265 110	38 014 134
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	121 131		121 131	277 362
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 069
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	32 156 103	7 960 186	24 195 917	17 679 474
Autres créances	31 628 870	2 030 959	29 597 912	33 053 268
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	578 191		578 191	217 282
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	39 585		39 585	94 176
ACTIF CIRCULANT	64 523 881	9 991 145	54 532 736	51 322 631
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	116 317 436	23 519 590	92 797 847	89 336 765

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Bilan Passif

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 4 442 402)	4 442 402	4 442 402
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 127 116	12 127 116
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	444 240	444 240
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	6 538	6 538
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	20 436 229	17 812 924
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 896 659	2 623 305
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	35 559 865	37 456 525
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	10 000	10 000
Provisions pour charges	2 332 417	386 122
PROVISIONS	2 342 417	396 122
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 622 786	1 917 717
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 915 226	74 697
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 094 957	3 143 335
Dettes fiscales et sociales	6 254 738	4 607 667
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 714 788	39 885 604
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	293 070	1 855 097
DETTES	54 895 564	51 484 118
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	92 797 847	89 336 765

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	50 321 211	48 638	50 369 849	42 318 472
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	50 321 211	48 638	50 369 849	42 318 472
Production stockée			231 668	215 387
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 363 819	2 219 887
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			190 380	69 966
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			54 155 716	44 823 712
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			108 989	87 810
Variation de stock (marchandises)			18	39 581
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			156 231	-124 595
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			48 811 520	40 637 885
Autres achats et charges externes			184 846	176 947
Impôts, taxes et versements assimilés			3 019 365	2 677 537
Salaires et traitements			1 375 006	1 136 416
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 376 142	1 108 712
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			4 150 997	2 852 973
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 946 295	
Dotations aux provisions			295 531	1 297 220
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			61 424 941	49 890 487
RESULTAT D'EXPLOITATION			-7 269 225	-5 066 775
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			3 276 710	4 580 501
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			237 350	281 059
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				1 549 757
Différences positives de change				20
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 514 060	6 411 336
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			4 741 221	131
Intérêts et charges assimilées			73 839	71 616
Différences négatives de change				219
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			4 815 060	71 966
RESULTAT FINANCIER			-1 301 000	6 339 370
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-8 570 225	1 272 595

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 605 314	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	941 000	1 811 757
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		128 707
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 546 314	1 940 464
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	386 902	66 585
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	899 951	1 406 494
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 286 854	1 473 078
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 259 460	467 386
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-2 414 105	-883 324
TOTAL DES PRODUITS	63 216 090	53 175 512
TOTAL DES CHARGES	65 112 749	50 552 207
BENEFICE OU PERTE	-1 896 659	2 623 305

ANNEXE

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 mars 2022.

L'exercice a une durée de 12 mois.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Le début de l'année 2021 est marqué lui aussi par la crise sanitaire, la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er juin 2021.

La société ADA a continué à restructurer son réseau, portant ainsi le nombre d'agence à 284.

Outre les changements d'estimations mentionnés au § 2.1 ci dessous, le groupe a également souhaité en 2021 modifier certaines pratiques de gestion afin de mieux formaliser la traduction dans les comptes des engagements pris à l'égard d'une partie du réseau. Les impacts liés à l'ensemble de ces changements s'élèvent à -6,3M€ avant impôt, soit -4,6M€ après impôt.

Groupe Rousselet, actionnaire majoritaire de ADA a consenti, lors de son Comité d'Administration du 21 décembre 2021, un abandon de créance au profit de ADA afin de compenser totalement l'effet de ces décisions, de telle sorte que le résultat de ADA pour 2021 n'en soit pas impacté. Le Conseil d'Administration de ADA, lors de sa réunion du 21 décembre 2021, a approuvé ces changements et accepté le bénéfice de l'abandon de créance. En contrepartie, ADA s'est engagé à procéder avant le 21 décembre 2023 à une augmentation de capital réservée à Groupe Rousselet d'un montant au moins égal à celui de l'abandon de créance consenti.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L 123-12 à L 123-28) et du règlement n° 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié.

Le code de commerce (article L.123-12) et le Règlement ANC n°2014-03 (ci-après le PCG – Plan Comptable Général mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016) (article 112-1) précisent que les comptes annuels comportent le bilan, le compte de résultat et l'annexe, qui forment un tout indissociable.

2.1 Changement d'estimation comptable

Le groupe a procédé sur l'exercice 2021 à un changement d'estimation comptable dans les comptes de ADA SA : une partie des protocoles auparavant dépréciée à 25% est depuis 2021 dépréciée à 75%. L'impact de ce changement d'estimation portant sur la provision pour dépréciation des créances s'élève à -3,1M€.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les logiciels et les droits à licences informatiques sont amortis sur une durée d'un à dix ans en linéaire selon le type de logiciels et de licences.

Les travaux de recherche sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Par ailleurs, la société a opté pour la comptabilisation en charges des coûts de développement ainsi que des coûts de production et de dépôts de brevets.

Il y a 83 fonds de commerce détenus par la société ADA au 31 décembre 2021, pour un montant total de 10 972 661 €. En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Les fonds de commerces, inscrits dans les comptes sociaux, ont fait l'objet d'un test de dépréciation annuel

indépendants.

La méthode utilisée a été la suivante :

- Méthode de Gordon & Shapiro avec une actualisation à l'infini des flux de redevances pour les fonds de commerce en location-gérance.

Le test de dépréciation effectué au cours de l'exercice n'a pas permis d'identifier de perte de valeur, survenu depuis le 31 décembre 2020.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat diminué des éventuels rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement, et complété des frais accessoires, hors droits de mutation, honoraires et frais d'actes pour lesquels la société a opté pour une comptabilisation directement en charge.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée attendue d'utilisation, principalement selon le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissement sont :

- Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : 2 à 10 ans

2.4 Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participations correspond à leur prix d'achat ou leur valeur d'apport, hors frais accessoires, la société ayant opté pour la comptabilisation immédiate en charges des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de titres immobilisés et de titres de placement.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation, égale au montant de la différence, est comptabilisée.

La valeur d'inventaire s'apprécie, selon le cas, au regard de la situation nette de la société ou du sous-groupe détenu, ou sur la base des perspectives de rentabilité et de la trésorerie nette positive ou négative des filiales concernées.

Le cas échéant, les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation.

Enfin, une provision pour risques peut être constituée si nécessaire pour couvrir la quote-part de la société dans les capitaux propres négatifs des participations concernées.

2.5 Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré et premier sorti.

Le cas échéant, les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation pour ramener la valeur comptable à la valeur probable de réalisation.

2.6 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances dont le recouvrement est douteux ou litigieux font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée selon la méthode suivante :

- Les créances des franchisés sont provisionnées de manière statistique conformément aux règles définies par le groupe. Les créances de plus de 6 mois, 1 an et 1 an et demi sont provisionnées respectivement à hauteur de 25%, 50% et 100%.
- Les protocoles signés avec les franchisés sont provisionnés à 25% ou 75%, selon le risque estimé.
- Les créances douteuses sont provisionnées à 100%.
- Une dépréciation complémentaire est effectuée au cas par cas à la clôture.

2.7 Trésorerie disponible

La trésorerie disponible de la société comprend les disponibilités, ainsi que les découverts.

2.8 Chiffre d'affaires

Les redevances sont facturées mensuellement sur la base du contrat de franchise.

Les droits d'entrée sont perçus à la signature du protocole et du contrat de franchise.

La reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux prestations du franchiseur se fait au moment de la réalisation des prestations.

2.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges couvrent notamment :

- les risques encourus dans des contentieux opposant la société à des tiers. Il n'est pas fourni d'indication sur les montants individuels, cette information pouvant être de nature à causer un préjudice à la société,
- Les situations nettes négatives des filiales (cf § 2.3).

2.10 Engagements en matière de retraite

Les indemnités de départ en retraite accordées au personnel de la société ne sont pas provisionnées mais comptabilisées en charges lors de l'exercice au cours duquel elles sont versées.

L'évaluation des engagements d'indemnités de départ à la retraite est réalisée par référence à la norme IAS 19 en tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel et du taux d'augmentation des salaires. Le montant de cet engagement figure en annexe.

INFORMATION BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Etat de l'actif immobilisé

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 206 199		3 626 047
Dont composants			
Installations générales, agenc., aménag.	1 716 450		36 837
Matériel de transport	30 625		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	202 826		101 033
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 949 901		137 870
Autres participations	23 985 676		3 432 720
Prêts et autres immobilisations financières	498 474		98 993
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24 484 150		3 531 713
TOTAL GENERAL	45 640 250		7 295 630

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	20 102	1 037 952	21 774 192	
Installations générales, agencements divers	-20 102	41 326	1 732 063	
Matériel de transport		23 125	7 500	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		12 583	291 276	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-20 102	77 034	2 030 839	
Autres participations			27 418 396	
Prêts et autres immobilisations financières		27 339	570 128	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		27 339	27 988 524	
TOTAL GENERAL		1 142 325	51 793 556	

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Etat des amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 754 603	1 184 546	185 905	5 753 244
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 754 603	1 184 546	185 905	5 753 244
Installations générales, agenc. et aménag. divers	737 963	153 118	16 500	874 580
Matériel de transport	3 621	2 866	3 649	2 838
Matériel de bureau et informatique, mobilier	155 405	35 612	8 979	182 039
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	896 989	191 596	29 128	1 059 457
TOTAL GENERAL	5 651 592	1 376 142	215 034	6 812 701

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Construct.							

Construct.

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Etat des provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour impôts	386 122			386 122
Autres provisions pour risques et charges	10 000	1 946 295		1 956 295
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	396 122	1 946 295		2 342 417
Dépréciations titres de participation	1 974 524	4 741 221		6 715 745
Dépréciations comptes clients	4 250 288	3 847 747	137 849	7 960 186
Autres dépréciations	4 945 457	303 249	3 217 748	2 030 959
DEPRECIATIONS	11 170 269	8 892 217	3 355 597	16 706 889
TOTAL GENERAL	11 566 391	10 838 512	3 355 597	19 049 306
Dotations et reprises d'exploitation		6 097 292	3 355 597	
Dotations et reprises financières		4 741 221		

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Clients douteux ou litigieux	1 887 465	1 887 465	
Autres créances clients	30 268 638	30 268 638	
Personnel et comptes rattachés	19 687	19 687	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	50 829	50 829	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	561 153	561 153	
Etat, autres collectivités : taxe sur valeur ajoutée	2 246 360	2 246 360	
Groupe et associés	20 641 073	20 641 073	
Débiteurs divers	8 109 769	8 109 769	
Charges constatées d'avance	39 585	39 585	
GENERAL	63 824 559	63 824 559	-

DETTES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an, -5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	23 996	23 996		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	6 598 789	3 969 867	2 628 922	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 094 957	7 094 957		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 915 226	1 915 226		
Personnel et comptes rattachés	473 208	473 208		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	479 668	479 668		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	5 216 593	5 216 593		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	85 268	85 268		
Groupe et associés	32 397 242	32 397 242		
Autres dettes	317 546	317 546		
Produits constatés d'avance	293 070	293 070		
GENERAL	54 895 563	52 266 641	2 628 922	-

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Détail des charges à payer

Exprimé en K €

Rubriques	Total 31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 715
Dettes sociales	694
Dettes fiscales	65
TOTAL	7 480

Détail des produits à recevoir

Exprimé en K €

Rubriques	Total 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés	7 664
Autres créances	8 042
Organismes sociaux pdt à recevoir	51
TOTAL	15 757

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Détail des charges constatées d'avance

Exprimé en K €

Rubriques	Total 31/12/2021
Maintenance	1
Honoraires	37
Documentation	1
Frais bancaires	1
TOTAL	40

Détail des produits constatés d'avance

Exprimé en K €

Rubriques	Total 31/12/2021
Intérêts sur protocoles	293
TOTAL	293

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 922 633			1,52

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		37 456 525	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		37 456 525	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Résultat de l'exercice			-1 896 659
		SOLDE	1 896 659
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			35 559 866

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en K €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
Redevances contrat de franchise	4 691	49	4 740	3 898	21,60 %
Droit entrée / zone de priorité	2 403		2 403	3 837	-37,36 %
Prestations rendues au groupe	3 534		3 534	2 488	42,06 %
Ventes diverses	1 362		1 362	1 020	33,53 %
Location véhicules internet	11 550		11 550	9 948	16,10 %
Location véhicules comptes centralisés	26 434		26 434	20 760	27,33 %
Produits de location gérance	347		347	368	-5,81 %
TOTAL	50 321	49	50 370	42 318	19,03 %

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Charges et produits exceptionnels

Exprimé en K €

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Pénalités et amendes fiscales	38	6712
VNC des immobilisations incorporelles cédées	852	6751
VNC des immobilisations corporelles cédées	48	6752
Autres charges exceptionnelles s/opérations de gestion	3	6718
Charges exceptionnelles diverses	346	6788

TOTAL 1 287

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Pdts cessions immobilisations incorporelles	913	7751
Pdts cessions immobilisations corporelles	28	7752
Autres produits exceptionnels	5	778
Abandon de créances (cf note 1- faits caractéristiques de l'exercice)	4 600	7888

TOTAL 5 546

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Charges et produits financiers

Exprimé en K €

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Intérêts sur emprunt	25	661110300
Intérêts des comptes courants	49	661880000
Dotations financières aux provisions	4741	686600000
TOTAL	4 815	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Revenu des titres de participation	3 172	761100000
Intérêt des comptes courants	105	761880000
Autres produits financiers	137	768200000
Produit des crédits-vendeurs	100	768300000
TOTAL	3 514	

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Impôt

La société ADA et ses filiales ont opté pour le régime d'intégration.

L'impôt comptabilisé s'analyse comme suit :

Exprimé en K €

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net
Résultat courant	-8 570	-4 800	-3 770
Résultat exceptionnel	4 260	2 386	1 874
TOTAL	-4 310	-2 414	-1 896

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt s'analysent comme suit :

Exprimé en K €

Eléments à imputer	Au 31.12.2020		Variation		Au 31.12.2021	
	Base Actif (Passif)	Impôt Actif (Passif)	Base Actif (Passif)	Impôt Actif (Passif)	Base Actif (Passif)	Impôt Actif (Passif)
Organic	26	7	7	1	33	8
Effort construction			13	3	13	3
Autres	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACCROISSEMENTS FUTURS	26	7	20	5	46	12
Déficits reportables	17 982	5 496	10 114	2 612	28 096	8 109
Autres			0	0		
TOTAL ALLEGEMENTS FUTURS	17 982	5 496	10 114	2 612	28 096	8 109

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	30	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	3	
	TOTAL	49

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Engagements donnés et engagements reçus

Engagements donnés

Cautions

Exprimé en K €

Receveur	Motif	Montant
CCIT BASTIA	Occupation temporaire de domaine	88
TRESOR PUBLIC	Caution	13
TOTAL FRANCE	Garantie de paiement	7
TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION	Garantie de paiement	5
TOTAL		113

Une garantie à première demande émise par la société ADA au profit de BPCE LEASE prend la forme d'un engagement par ADA de rachat auprès de cette société des véhicules NISSAN. Cette garantie est limitée à la somme de 3.500.000 euros hors taxes pour l'exercice 2021. Elle a été autorisée par le conseil d'administration du 27 Juillet 2021.

Engagements de retraite

L'appréciation d'indemnité de fin de carrière applicable en France est de 167 K€.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cet engagement sont les suivantes :

1. Taux d'actualisation de 1,49%
2. Taux d'augmentation des salaires de 1%
3. Taux de rotation de 10%

Engagement de procéder à une augmentation de capital réservé à Groupe Rousselet

En contrepartie de l'abandon de créance dont a bénéficié Ada en 2021, Ada s'est engagé à procéder avant le 21 décembre 2023 à une augmentation de capital réservé à Groupe Rousselet d'un montant au moins égal à celui de l'abandon de créance consenti.

Etats Financiers au 31 décembre 2021

Filiales et participations

Exprimé en €

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
EDA 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	147 000 17 689 166	99,94	19 561 821 19 561 821		42 224 405 6 135 637
ADA SERVICES 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	358 000 (63 877)	100,	3 508 000 39		1 760 960 (1 613 634)
POINT LOC 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	200 000 682 415	100,	3 432 720 678 629		3 917 724 481 659
MOOVENDI 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	250 000 132 265	100,	878 110 434 866		2 597 062 (142 735)
TRANSPORT ADA 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	7 500 6 074	100,	7 500 6 074		(145)
ADA EXPRESS 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	7 500 (1 972 021)	100,	7 500		1 212 428 (236 812)
ADA DEVELOPPEMENT 22 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY	7 500 5 922	100,	7 500 5 977		(384)
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES PARTICIPATIONS					
VEHITEL			15 245 15 245		

Rémunération des organes d'administration et de direction

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Conseil d'Administration.

L'information concernant les rémunérations allouées aux organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une information individuelle.

Consolidation

La société appartient au périmètre de consolidation de la société Groupe Rousselet, 22-28 rue Henri Barbusse, 92110 Clichy.

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes ne sont pas mentionnés ici car ils sont mentionnés en annexe des comptes consolidés.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Intégration fiscale

La société ADA a opté, depuis le 01 janvier 2001, pour le régime fiscal de groupe. Les sociétés intégrées sont ADA, EDA, ADA Courtage, ADA Services, Point Loc, Moovendi, ADA Express, Transport ADA, Moovin et ADA Développement.

La société ADA est la seule redevable de l'impôt sur les sociétés pour le groupe et elle comptabilise l'impôt du groupe et reconnaît les éventuelles économies d'impôt constatées par le groupe. Dans le cas où la société ADA était imposée séparément, elle n'aurait pas payé d'impôt au titre de l'année 2021.

BDO PARIS

ERNST & YOUNG et Autres

Ada

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

BDO PARIS

43-47, avenue de la Grande Armée
75116 Paris
480 307 131 R.C.S. Paris
S.A.S. au capital de € 3 000 000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Ada

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires de la société Ada,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Ada relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 27 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

BDO PARIS

ERNST & YOUNG et Autres



Eric Picarle



Bruno Gérard

ADA

COMPTES CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2021

A – Bilan consolidé.....	3
B – Compte de résultat consolidé	4
C – Tableaux de flux de trésorerie consolidés	5
D – Variation des capitaux propres consolidés.....	5
E – Notes annexes aux comptes consolidés.....	6
1 – Informations relatives à l’entreprise	6
2 – Principes comptables et modalités de consolidation.....	6
2.1. Principes de consolidation	6
2.2. Changement d’estimations comptables	6
2.3. Immobilisations incorporelles	7
2.4. Immobilisations corporelles.....	7
2.5. Modalités d’évaluation des dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	7
2.6. Titres de participation	7
2.7. Stocks	7
2.8. Créances clients.....	7
2.9. Résultat courant.....	8
2.10. Impôts différés et impôts courants.....	8
2.11. Résultat exceptionnel.....	8
2.12. Résultat net par action.....	8
2.13. Provision pour engagements de retraite et indemnités de départ.....	8
2.14. Date de clôture des comptes	8
3 – Périmètre de consolidation.....	9
4 – Evènements significatifs de l’exercice	9
5 – Notes sur le bilan et le compte de résultat	9
5.1. Écarts d’acquisition	9
5.2. Immobilisations incorporelles	10
5.3. Immobilisations corporelles	10
5.4. Immobilisations financières	11
5.5. Créances clients et autres créances	11
5.6. Comptes de régularisation	11
5.7. Trésorerie nette.....	12
5.8. Capitaux propres consolidés	12
5.9. Provisions pour risques et charges.....	12
5.10. Emprunts et dettes financières	12
5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes.....	13
5.12. Chiffre d’affaires.....	13
5.13. Autres produits d’exploitation	13
5.14. Charges de personnel.....	14
5.15. Charges externes et autres charges d’exploitation	14
5.16. Résultat Financier.....	14
5.17. Résultat Exceptionnel.....	15
5.18. Impôts sur le résultat	15
5.19. Résultat par action	16
5.20. Informations relatives aux parties liées	16
6 - Autres informations	18
6.1. Engagements	18
6.2. Objectifs et politiques de gestion des risques.....	19
6.3. Montants des honoraires des commissaires aux comptes	20
6.4. Evènements importants postérieurs à la clôture	20

A – Bilan consolidé

Actif			31/12/2021	31/12/2020
	Écarts d'acquisition nets	note 5.1	495	561
	Immobilisations incorporelles nettes	note 5.2	15 849	16 823
	Immobilisations corporelles nettes	note 5.3	10 189	2 219
	Immobilisations financières	note 5.4	708	536
Actif immobilisé			27 241	20 139
	Stocks et en-cours nets	note 5.5	214	286
	Avances et acomptes	note 5.5	4 947	5 041
	Créances clients nettes	note 5.5	51 820	46 647
	Autres créances d'exploitation	note 5.5	7 376	8 233
	Autres débiteurs	note 5.5	12 749	17 363
	Comptes de régularisation	note 5.6	1 745	1 301
	Disponibilités	note 5.7	1 447	3 812
Actif circulant			80 298	82 683
Total actif			107 539	102 822

Passif			31/12/2021	31/12/2020
	Capital		4 442	4 442
	Primes et autres réserves consolidées		26 212	24 820
	Résultat de l'exercice		1 392	1 508
Capitaux propres part du Groupe			32 046	30 770
	Intérêts minoritaires		0	0
Capitaux propres totaux		note 5.8	32 046	30 770
Provisions pour risques et charges		note 5.9	2 170	94
	Emprunts et dettes financières	note 5.10	27 454	25 669
	Dettes fournisseurs	note 5.11	20 635	16 262
	Autres dettes	note 5.11	20 753	24 345
	Comptes de régularisation	note 5.6	4 481	5 682
Dettes			73 323	71 958
Total passif			107 539	102 822

B – Compte de résultat consolidé

		31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	note 5.12	99 720	87 806
Autres produits d'exploitation	note 5.13	13 535	13 567
Achats et variations de stocks		-3 745	-2 046
Charges externes	note 5.15	-79 375	-69 813
Impôts et taxes		-1 395	-1 224
Charges de personnel	note 5.14	-7 242	-6 394
Dotation aux amortissements et provisions		-12 441	-8 328
Autres charges d'exploitation	note 5.15	-12 614	-12 195
Résultat d'exploitation		-3 557	1 373
Produits financiers		282	327
Charges financières		-280	-148
Résultat Financier	note 5.16	2	179
Résultat Courant des entreprises intégrées		-3 555	1 552
Produits exceptionnels		5 627	2 244
Charges exceptionnelles		1 519	1 667
Résultat exceptionnel	Note 5.17	4 108	577
Impôts sur les bénéfices		-904	555
Résultat net des entreprises intégrées		1 458	1 574
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	note 5.1	66	66
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 392	1 508
Résultat revenant aux minoritaires		0	0
Résultat net part du Groupe		1 392	1 508
Résultat net par action	note 5.19		
de base		0.48€	0.52€
dilué		0.48€	0.52€

Etat du résultat global consolidé		31/12/2021	31/12/2020
Résultat net		1 392	1 508
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		0	0
Résultat global de la période		1 392	1 508
Dont part du Groupe		1 392	1 508
Dont part des intérêts non contrôlant		0	0

C – Tableaux de flux de trésorerie consolidés

		31/12/2021	31/12/2020
Résultat net		1 392	1 508
Dotations aux amortissements et aux provisions		7 322	3 518
Reprises des amortissements et provisions		0	0
Plus et moins-values de cession		149	-529
Impôts différés	note 5.17	-880	35
Capacité d'autofinancement		7 983	4 532
Variation des frais financiers		7	-4
Variation de stocks	note 5.5	72	-14
Variation des créances d'exploitation	note 5.5	-4 222	-3 054
Variation des dettes d'exploitation	note 5.11	6 996	724
Variation des créances hors exploitation	note 5.5	4 614	-178
Variation des dettes hors exploitation	note 5.11	-5 939	-822
Variation des charges et produits constatés d'avance	note 5.6	-727	1 701
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		801	-1 647
Flux net de trésorerie générés par l'activité		8 784	2 885
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	note 5.2	-2 238	-5 327
Acquisitions d'immobilisations corporelles	note 5.3	-20 062	-10 786
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	notes 5.2 et 5.3	12 039	10 776
Acquisitions d'immobilisations financières	note 5.4	-197	-48
Cession d'immobilisations financières	note 5.4	24	48
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-10 434	-5 337
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	note 5.8	0	0
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		-1	0
Encaissement provenant des emprunts		18 550	15 907
Décaissement provenant des emprunts		-12 821	-15 932
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		5 728	-25
Variation de trésorerie		4 078	-2 477
Trésorerie nette à l'ouverture	note 5.7	-3 702	-1 225
Trésorerie nette à la clôture	note 5.7	376	-3 702

D – Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes et Réserves consolidées non distribuées	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2020	4 442	24 820	29 262	0	29 262
Résultat 2020		1 508	1 508		1 508
Divers					
Dividendes					
Capitaux propres au 31/12/2020	4 442	26 328	30 770	0	30 770
Résultat 2021		1 392	1 392		1 392
Divers		-116	-116		-116
Dividendes					
Capitaux propres au 31/12/2021	4 442	27 604	32 046	0	32 046

E – Notes annexes aux comptes consolidés

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1 – Informations relatives à l'entreprise

Le groupe ADA, constitué de la société et de ses filiales (le « Groupe »), a pour principale activité le développement et l'animation d'un réseau de franchisés qui exploitent des agences de location de véhicules sous l'enseigne ADA. Les franchisés sont des entrepreneurs indépendants qui gèrent de façon autonome leur activité, tout en respectant la charte de qualité liée au contrat de franchise.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable du Groupe, ainsi que les intérêts dans les entreprises associées.

Le Groupe fait partie du périmètre consolidé du Groupe Rousselet.

En date du 30 mars 2022, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés au 31 décembre 2021, a autorisé la publication des états financiers consolidés du Groupe ADA au 31 décembre 2021. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra courant juin 2022.

2 – Principes comptables et modalités de consolidation

Les comptes consolidés d'ADA SA et de ses filiales (le « Groupe ») de l'exercice 2021 ont été établis selon le règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés.

Dans ce cadre, les contrats de crédit-bail sur la flotte ont fait l'objet d'une comptabilisation à l'actif immobilisé et en dettes financières en appliquant la méthode rétrospective. Les impacts à l'ouverture sur ces deux postes sont précisés respectivement dans les notes 5.3. Immobilisations corporelles et 5.10. Emprunts et dettes financières. Les autres dispositions du nouveau règlement n'engendrent aucun effet significatif.

Les règlements 2004-06 et 2002-10 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs respectivement à la définition, l'évaluation et la comptabilité des actifs et à l'amortissement et la dépréciation des actifs ont été appliqués.

Les principes comptables significatifs retenus dans le cadre de l'établissement de ces comptes sont décrits ci-après.

2.1. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales significatives dont le Groupe détient directement ou indirectement et de façon durable le contrôle exclusif.

Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont mises en équivalence. Les titres de participation qui ne sont pas consolidés sont inclus dans la rubrique immobilisations financières pour leur coût d'acquisition.

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé ont été éliminés.

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres de la société à la date de l'acquisition) est, le cas échéant, affecté aux postes appropriés du bilan consolidé, la partie résiduelle non affectée étant portée à la rubrique « écart d'acquisition ».

L'écart d'acquisition est amorti ou non amorti en fonction de sa durée d'utilisation. Ainsi, l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée, est amorti linéairement sur cette durée, qui n'excède pas quarante ans et est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.
- dont la durée d'utilisation est non limitée, n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive et ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation favorable.

La conversion des comptes des entreprises étrangères est effectuée selon la méthode du cours historique : les éléments non monétaires sont convertis au cours historique, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les produits et charges sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion constatés, tant sur le bilan que sur le résultat sont portés, pour la part revenant au Groupe dans les capitaux propres part groupe, au poste « Ecart de conversion » et pour la part revenant aux minoritaires au poste « intérêts minoritaires ».

2.2 Changements d'estimations comptables

Le groupe a procédé sur l'exercice 2021 à deux changements d'estimations comptables :

- Dans les comptes de ADA SA, une partie des protocoles auparavant dépréciée à 25% est depuis 2021 dépréciée à 75%. L'impact de ce changement d'estimation portant sur la provision pour dépréciation des créances s'élève à -3,1M€.
- Dans les comptes de Point Loc SA, le chiffre d'affaires constitué des droits d'entrée facturés est dorénavant comptabilisé lors de l'entrée effective de l'agence Point Loc dans le réseau et non plus lorsqu'elle signe un bon de commande afin de rejoindre le réseau. L'impact de ce changement d'estimation portant sur le chiffre d'affaires s'élève à -1,2M€.

2.3. Immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux, marques, licences, brevets et droits au bail sont évalués au coût d'achat, les logiciels au coût d'achat et de développement.

Ils sont amortis selon le mode linéaire.

Les fonds commerciaux sont amortis sur une période n'excédant pas 25 ans. Les droits au bail identifiés séparément, ne sont pas amortis en raison de la protection juridique qui s'y attache.

Les coûts de développement des logiciels créés (y compris les coûts de déploiement ou de développement interne) sont portés à l'actif lorsqu'il est probable que ces dépenses génèreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels, soit 7 ans à compter de la mise en service.

Les brevets sont amortis sur cinq ans, les logiciels sur un à trois ans.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé pour leur coût d'acquisition augmenté, le cas échéant, par l'affectation des écarts d'évaluation.

Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des biens :

Constructions	25 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	2 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans

2.5. Modalités d'évaluation des dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Lors de chaque clôture des comptes, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur (valeur de marché, changements importants dans le mode d'utilisation...) un test de dépréciation est effectué pour le ramener à la valeur d'utilité du bien, si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable.

2.6. Titres de participation

Le poste « titres de participation » correspond au coût d'acquisition des titres des sociétés non consolidées ; s'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur brute.

2.7. Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient.

2.8. Créances clients

Les créances clients sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation sont calculées selon la méthode suivante :

- 25% pour les créances supérieures à 6 mois
- 50% pour les créances supérieures à 12 mois
- 100% pour les créances supérieures à 18 mois

Une dépréciation complémentaire est effectuée en fonction des possibilités de recouvrement estimées au cas par cas à la date d'arrêtés des comptes sur toutes les créances significatives.

2.9. Résultat courant

Les cessions de véhicules de transport de l'activité gestion du parc de EDA sont considérées comme ayant un caractère courant et non pas exceptionnel.

La valeur nette comptable est portée en « autres charges d'exploitation », tandis que le prix de cession est porté en « autres produits d'exploitation ».

2.10. Impôts différés et impôts courants

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporaires entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts différés ne sont inscrits à l'actif du bilan que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

2.11. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

2.12. Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en rapportant le résultat net de l'exercice par le nombre de titres de la société à la date de clôture.

2.13. Provision pour engagements de retraite et indemnités de départ

Le Groupe applique la méthode préférentielle et comptabilise au passif du bilan, sous forme de provision, le montant correspondant aux engagements de retraite.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité
- taux d'augmentation des salaires : 1 %
- taux d'actualisation : 1,49 %

La provision est constatée au passif du bilan pour son montant brut augmenté des charges sociales calculées au taux de 40 %. Les variations liées aux écarts actuariels impactent directement le compte de résultat.

Un impôt différé, constaté en fonction de la déductibilité future de la charge, figure à l'actif du bilan.

2.14. Date de clôture des comptes

Les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

3 – Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est le suivant :

Sociétés	Pourcentage d'Intérêt	Méthode	Activité
ADA	Mère		Animation et développement du réseau de franchisés; agences en location gérance
EDA	99,94%	I.G.	Gestion du parc de véhicules, location longue durée du parc de véhicules et vente de services auprès des franchisés
ADA SERVICES	100,00%	I.G.	Prestations informatiques destinées tant aux franchisés qu'aux succursales et au siège de ADA
ADA COURTAGE	100,00%	I.G.	Courtage en assurance
POINT LOC	100,00%	I.G.	Agences de location courte durée et restructuration des agences Animation et développement d'un réseau de licenciés de marque
MOOVENDI	100,00%	I.G.	Mise à disposition de solutions de mobilité destinées au transport de personnes Vente pour compte de tiers d'outils de location courte durée
TRANSPORT ADA	100,00%	I.G.	Mise à disposition de solutions de mobilité
ADA EXPRESS	100,00%	I.G.	Stations de location courte durée en autopartage
MOOVIN	100,00%	I.G.	Mise à disposition de solutions de mobilité destinées au transport de personnes
ADA DEVELOPPEMENT	100,00%	I.G.	Développement et commercialisation d'un concept de location de courte durée de véhicules

4 – Evènements significatifs de l'exercice

Outre les changements d'estimations mentionnés au § 2.2, le groupe a également souhaité en 2021 modifier certaines pratiques de gestion afin de mieux formaliser la traduction dans les comptes des engagements pris à l'égard d'une partie du réseau. Les impacts liés à l'ensemble de ces changements s'élèvent à -6,3M€ avant impôt, soit -4,6M€ après impôt.

Groupe Rousselet, actionnaire majoritaire de Ada a consenti, lors de son Comité d'Administration du 21 décembre 2021, un abandon de créance au profit de Ada afin de compenser totalement l'effet de ces décisions, de telle sorte que le résultat de Ada pour 2021 n'en soit pas impacté. Le Conseil d'Administration de Ada, lors de sa réunion du 21 décembre 2021, a approuvé ces changements et accepté le bénéfice de l'abandon de créance. En contrepartie, Ada s'est engagé à procéder avant le 21 décembre 2023 à une augmentation de capital réservée à Groupe Rousselet d'un montant au moins égal à celui de l'abandon de créance consenti.

5 - Notes sur le bilan et le compte de résultat

5.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition s'analysent ainsi :

	31/12/2020	Augmentations /Dotations	Diminutions /Reprises	Autres variations	31/12/2021
Écarts d'acquisition	4 196	0	0	0	4 196
Amortissements	3 635	66	0	0	3 701
Total Valeurs nettes	561	66	0	0	495

5.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent ainsi :

Montant brut	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres variations	31/12/2021
Marques, Licences	15 433	106	402	2 586	17 723
Droit au bail	182			0	182
Fonds de commerce	13 215	2 132	671	0	14 676
Avances et acomptes	2 865		2 865		0
Total Valeurs brutes	31 695	2 238	3 938	2 586	32 581

Amortissements/provisions	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Autres variations	31/12/2021
Marques, Licences	10 906	1 742	12	0	12 636
Droit au bail	0	0	0	0	0
Fonds de commerce	3 788	494	186	0	4 096
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
Total amort/provisions	14 872	2 236	198	0	16 732

Valeur Nette Comptable	16 823	2	3 740	2 586	15 849
-------------------------------	---------------	----------	--------------	--------------	---------------

Les acquisitions du poste « Marques, licences » sont principalement liées au développement du système d'information du réseau d'agences et de la gestion de la flotte.

Le groupe a acquis, au cours de l'exercice 2021, 19 fonds de commerce pour un montant total de 2 132K€, et a cédé 5 fonds de commerce pour un montant total de 671K€.

5.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent ainsi :

Montant brut	31/12/2020	Retraitement ANC 2020-01	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Véhicules	3 290	5 275	17 115	12 337	13 343
Autres immo. corporelles	2 574	0	159	60	2 674
Immobilisations en cours	0	0	2 789	0	2 789
Total Valeurs brutes	5 864	5 275	20 063	12 397	18 806

Amortissements/provisions	31/12/2020	Retraitement ANC 2020-01	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Véhicules	2 338	2 936	2 721	882	7 113
Autres immo. Corporelles	1 307	0	226	28	1 504
Total amort/provisions	3 645	2 936	2 947	910	8 617

Valeur Nette Comptable	2 219	2 339	17 116	11 487	10 189
-------------------------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------

La variation des acquisitions des immobilisations corporelles est principalement liée à la politique de gestion du parc d'EDA.

Les incidences à l'ouverture du retraitement rétrospectif des véhicules en crédit-bail sont présentées dans la colonne « retraitement ANC 2020-01 »

5.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Prêts au personnel et autres prêts	47	47
Dépôts et cautionnements	646	474
Divers	15	15
Total	708	536

5.5. Créances clients et autres créances

Les créances clients ne portent pas d'intérêts et sont en général payables entre 45 et 60 jours.

Les créances clients et autres créances s'analysent ainsi :

	Brut	Provisions	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Stocks et en-cours	214	0	214	286
Avances et acomptes	4 947	0	4 947	5 041
Créances clients	68 607	16 787	51 820	46 647
Créances sociales et fiscales	7 375	0	7 376	8 233
Autres débiteurs	12 749	0	12 749	17 363
Total	93 892	16 787	77 106	77 570

Les autres débiteurs correspondent notamment à :

- des crédits-vendeurs pour 8 204K€
- des paiements attendus d'assurances suite à des sinistres pour 782K€
- des avoirs à recevoir pour 3 762K€

Balance âgée clients :

	31/12/2021	31/12/2020
Non échu	35 945	36 541
Moins d'un an	11 488	8 380
Entre un an et 5 ans	4 001	1 375
Plus de 5 ans	386	351
Total	51 820	46 647

5.6. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation s'analysent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes de régularisation actifs	1 745	1 301
Comptes de régularisation passifs	-4 481	- 5 682
Total	-2 736	- 4 381

Les comptes de régularisation actifs sont composés pour 761K€ de charges constatées d'avance et pour 984K€ d'impôt différé actif.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des loyers immobiliers et à des loyers à venir sur les véhicules acquis dans le cadre de contrats avec clause de rachat par le constructeur. Ce poste comprend également la quote-part d'écotaxe rattachée aux

coûts de détention à venir des véhicules et des bonus sur acquisitions de véhicules qui sont étalés sur la durée de détention de ces véhicules.

Les comptes de régularisation passifs sont des produits constatés d'avance, et correspondent principalement à la quote-part des bonus restant à étaler et à certains frais de remise en état facturés d'avance.

5.7. Trésorerie nette

La trésorerie nette se compose des éléments suivants :

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes bancaires débiteurs	1 447	3 812
Comptes bancaires créditeurs	-1 071	-7 514
Trésorerie nette	376	-3 702

5.8. Capitaux propres consolidés

Le capital social est fixé à 4 442 402,16 euros divisé en 2 922 633 actions d'une valeur nominale de 1,52 euros chacune. Il est entièrement libéré. Sur ces 2 922 633 actions, 31 767 actions ont un droit de vote double.

Le groupe contrôle le capital de façon à maintenir les capitaux propres à un niveau permettant d'assurer le bon déroulement des activités, le financement de ses investissements dans des conditions optimales et la création de valeur pour ses actionnaires.

La quote-part de pertes de l'année et des pertes antérieures revenant aux minoritaires est allouée au groupe et aux "intérêts non contrôlant" (anciennement intérêts minoritaires) en fonction de leur pourcentage de participation respectif, même si cela conduit à reconnaître des intérêts non contrôlant négatifs.

5.9. Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges est la suivante :

	01/01/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2021
Provisions pour risques et litiges	18	0	0	0	18
Provisions pour charges	0	1 978			1 978
Provision Indemnité départ en retraite	76	98	0	0	174
Total	94	2 076	0	0	2 170

Le solde des provisions pour risques et litiges au 31/12/2021 correspond à des contentieux

5.10. Emprunts et dettes financières

La composition dettes financières est la suivante :

	Moins d'1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts auprès des établissements financiers	17 975	4 462	0	22 437	17 940
Dépôts de garantie	405	0	0	405	215
Dettes financières crédit-bail	1 628	1 913		3 541	
Soldes créditeurs bancaires	1 071	0	0	1 071	7 514
Total	21 079	6 375	0	27 454	25 669

En 2020, le groupe ADA a contracté un prêt garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 10 M€. Le solde de cet emprunt au 31/12/2021 est de 7 M€

Le montant des lignes de crédit disponibles non utilisées au 31/12/2021 s'élève à 12 034 K€.

Il n'existe aucun covenant lié aux emprunts et dettes financières.

L' incidence à l'ouverture du retraitement rétrospectif du crédit-bail sur les dettes financières s'élève à 2 492 K€.

5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes s'analysent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	20 635	16 262
Avances et acomptes reçus	5 185	3 149
Dettes fiscales et sociales	8 459	7 871
Dettes vis-à-vis des constructeurs	344	620
Comptes courants créditeurs	6 445	11 045
Dettes diverses	320	1 660
Total Autres dettes	20 753	24 345
Total	41 388	40 607

Les dettes n'ont pas porté intérêts.

Les dettes fournisseurs sont généralement payables à 30 jours fin de mois.

Les dettes vis-à-vis des constructeurs entrent dans le cadre des détentions de véhicules avec engagement de rachat et sont généralement payables à 60 jours.

5.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

	2021	2020	Var
Produits de locations directes de véhicules	2 261	2 971	-24 %
Produits franchise et autres services aux franchisés	97 459	84 835	+15 %
Total Chiffres d'affaires	99 720	87 806	+14 %

En ce qui concerne les produits de locations directes de véhicules, le groupe ADA a constaté une baisse de 24 % de son chiffre d'affaires, liée à deux facteurs : réduction de l'activité à cause du contexte sanitaire, et réduction du nombre d'agences en portage.

5.13. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	2021	2020
Production immobilisée	231	215
Reprises sur amortissements et provisions	438	3 263
Produits de cession sur épaves et vols	1 705	1 370
Produits de cession VP – VU	10 554	8 171
Transferts de charges	235	366
Produits divers	371	188
Total Autres produits d'exploitation	13 535	13 567

5.14. Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

	2021	2020
Charges salariales	4 817	4 427
Charges sociales	2 161	1 856
Participation	264	111
Total des charges de personnel	7 242	6 394

Les charges salariales sont constituées des salaires et traitements, et d'indemnités transactionnelles.

L'effectif au 31 décembre 2021 s'établit comme suit :

	2021	2020
Cadres	42	39
Agents de maîtrise, employés, ouvriers	35	49
Total	77	88

L'effectif moyen de l'exercice 2021 est de 79 personnes.

5.15. Charges externes et autres charges d'exploitation

Les charges externes s'analysent comme suit :

	2021	2020
Loyers divers	50 471	45 502
Entretien, maintenance et assurances	9 902	8 107
Honoraires et services extérieurs divers	16 493	13 653
Publicité, déplacements et autres frais divers	2 509	2 551
Total des charges externes	79 375	69 813

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

	2021	2020
Pertes sur créances irrécouvrables	145	3 315
VNC sur épaves et vols	2 170	1 170
VNC ventes VP – VU	10 064	7 675
Charges diverses	235	35
Total des autres charges d'exploitation	12 614	12 195

5.16. Résultat Financier

	2021	2020
Lignes de crédit et découverts bancaires	-279	-148
Total des charges financières	-279	-148
Divers	281	327
Total des produits financiers	281	327
Résultat financier	2	179

5.17. Résultat Exceptionnel

	2021	2020
VNC des immobilisations incorporelles cédées	697	1 338
VNC des immobilisations corporelles cédées	51	88
Autres charges exceptionnelles	771	241
Total des charges exceptionnelles	1 519	1 667
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	913	1968
Produits de cession d'immobilisations corporelles	28	208
Autres produits exceptionnels	4 686	68
Total des produits exceptionnels	5 627	2 244
Résultat exceptionnel	4 108	577

Les autres produits exceptionnels incluent 4,6M€ d'abandon de créances (cf note 4)

5.18. Impôts sur le résultat

Périmètre d'intégration fiscale

Au 31 décembre 2021, le groupe d'intégration fiscale français, dont ADA est la société mère, est composé des sociétés suivantes :

- ADA
- EDA
- ADA SERVICES
- POINT LOC
- ADA COURTAGE
- MOOVENDI
- ADA EXPRESS
- TRANSPORT ADA
- MOOVIN
- ADA DEVELOPPEMENT (Anciennement MOOVIN 2)

Preuve d'impôt

Le produit/charge d'impôt est principalement composé des éléments suivants :

	2021	2020
Impôt exigible	25	-520
Impôts différés	880	-35
Charge/produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat consolidé	905	-555

Le rapprochement entre la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux en vigueur au résultat avant impôt et la charge d'impôt réelle du groupe est le suivant :

	2021	2020
Résultat de l'ensemble consolidé	1 392	1 508
Charge ou Produit d'impôt	905	-555
Résultat avant impôt	487	2 063
IS (charge) au taux en vigueur de 26.5% (28% en 2020)	-129	-578
Charges non déductibles fiscalement	154	-58
Utilisation d'impôts différés actifs non activés et autres différences temporelles	880	35
Charge/produit d'impôt effectivement constaté	905	-555
Taux effectif d'impôt	0%	26.90%

Impôts différés

Les sources d'impôts différés sont les suivantes :

	Bilan		Compte de résultat	
	31/12/2021	31/12/2020	2021	2020
<i>Passifs d'impôts différés</i>	0	0	0	0
Passifs d'impôts différés	0	0	0	0
<i>Actifs d'impôts différés</i>				
Retraites	45	20	25	0
C3S	19	15	4	0
Participation	68	30	38	-35
Effort construction	3		3	
Crédit-bail	36		-3	
Déficits reportables	813		813	
Actifs d'impôts différés	984	65		
Produit d'impôts différés			880	-35

Il existe des déficits fiscaux reportables non utilisés au 31/12/2021 pour un montant de 813K€.

5.19. Résultat par action

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités :

	2021	2020
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires (K€)	1 392	1 508
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	2 922 633	2 922 633
Effets dilutifs sur options de souscription d'actions	0	0
Effets dilutifs sur attribution actions gratuites	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	2 922 633	2 922 633
Résultat par action (€/action)	0,48	0,52
Résultat dilué par action (€/action)	0,48	0,52

Les options de souscription d'actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours de l'action, ne sont pas considérées comme dilutives. L'effet dilutif est non significatif en 2021 et 2020.

5.20. Informations relatives aux parties liées

L'actionnaire principal du groupe est le groupe Rousselet, l'ultime société mère du groupe est la SAS Copag. Le groupe entretient des relations avec des filiales du groupe Rousselet et avec son Conseil d'Administration.

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions qui ont été conclues avec les parties liées pour l'exercice.

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés au prix du marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis et les règlements se font en trésorerie. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances sur les parties liées. Aucune provision pour créances douteuses relatives aux montants dus par les parties liées n'a été enregistrée.

Les conventions avec les entreprises liées sont les suivantes :

Honoraires d'animation groupe avec la société Copag
Honoraires de mise à disposition de personnel par Assistance et Conseil,
Bail commercial consenti par la société Groupe Rousselet, et avance en compte courant,
Convention d'assistance administrative et financière par la société Nep Services,
Prestation de traitement des archives pour Novarchive.
Location de parking avec la société G7
Prestations et matériels informatiques avec la société Pragmatik

Convention occupation de parking avec le groupe Rousselet
 Convention intégration fiscale avec l'ensemble des sociétés du groupe ADA
 Convention de centralisation de trésorerie avec l'ensemble des sociétés du groupe ADA
 Convention de mise à disposition du restaurant d'entreprise avec le groupe Rousselet

Il n'y a pas de rémunération allouée au titre de l'exercice aux membres clefs du management du groupe, des organes de direction et de surveillance.

Il n'y a pas d'avantage de retraite particulier lié à la fonction.

Il n'y a plus d'options de souscriptions d'actions accordées aux membres des organes de direction

Il n'y a pas de charge enregistrée sur l'exercice.

(en milliers d'euros)		Ventes aux parties liées	Achats auprès de parties liées	Créances sur les parties liées	Dettes envers les parties liées
Entités qui contrôlent directement ou indirectement ADA					
Copag	2021	55	471	0	0
	2020	56	534	0	0
Groupe Rousselet	2021	5	622	4	6 505
	2020	0	641	0	11 122
Entités qui ont un manager clé en commun avec ADA					
(en milliers d'euros)		Ventes aux parties liées	Achats auprès de parties liées	Créances sur les parties liées	Dettes envers les parties liées
Nep Services	2021	7	0	0	0
	2020	0	92	0	0
Assistance et Conseil	2021	12	734	0	1
	2020	11	671	0	0
Pragmatik	2021	34	489	1	338
	2020	37	361	0	220
Homebox	2021	61	2	-7	3
	2020	110	0	52	6
Les Boxes	2021	471	27	4	9
	2020	462	5	36	10
Web & Tel	2021	0	0	0	0
	2020	3	0	0	0
Mobil Box	2021	0	0	0	0
	2020	0	0	0	0
Novarchive	2021	49	31	1	0
	2020	98	29	4	2
Novarchive Holding	2021	9	0	0	0
	2020	5	0	2	2
Novarchive Toulouse	2021	0	0	0	0
	2020	10	0	3	0
Sevenity	2021	21	0	5	0
	2020	11	0	0	0
Serenis	2021	15	122	1	24
	2020	14	10	0	12
Novarchive Lyon	2021	7	0	0	0
	2020	12	0	0	0
G7	2021	25	52	-3	-1
	2020	8	50	4	61
G IMMO Marseilles Plombière	2021	17	0	0	0
	2020	0	0	0	0
SNC Garage G7	2021	11	0	0	0
	2020	11	0	0	0
Armadillo Self Stockage	2021	5	0	0	0
	2020	0	0	0	0

SLBR-Sté de loc. de box de rangement	2021	7	0	0	0
	2020	0	0	0	0

6 - Autres informations

6.1. Engagements

Les engagements ci-dessous correspondent à l'exhaustivité des engagements connus à ce jour.

Engagements sur locations de véhicules

	Total	A moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	De 1 à 5 ans
Engagements donnés				
Paievements sur contrats de location simple envers les établissements financiers	20 366	8 283	5 753	6 330
Engagements reçus :				
Paievements sur contrats de location simple de la part des franchisés	22 863	8 953	6 568	7 342

Une partie de la flotte fait l'objet de contrat en location simple dans le cadre de montage structuré tripartite entre le groupe ADA, les constructeurs et les établissements financiers. Le Groupe ADA s'est engagé durant l'exploitation des véhicules à payer le loyer aux établissements financiers, il s'est engagé aussi à restituer le véhicule au constructeur.

Engagement sur les contrats de locations simples de bureaux et d'équipements

Le groupe a conclu des contrats de locations sur les locaux occupés (bureaux, agences...) et sur des équipements et matériels de bureau. Ces locations ont initialement une durée de 3 à 9 ans avec une option de renouvellement à l'échéance ou tacite reconduction. Les loyers sont, en règle générale, révisés chaque année pour tenir compte des conditions de marché. Aucun de ces contrats ne comprend d'option d'achat. Les principales caractéristiques de ces contrats se présentent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Échéancier des loyers minimum futurs à payer		
Loyers à moins d'1 an	3 479	2 997
Loyers compris entre 1 et 5 ans	2 714	5 890
Loyers à plus de 5 ans	107	101
Total	6 300	8 988

Cautions bancaires

Les cautions bancaires reçues par ADA groupe sont listées dans le tableau suivant :

Donneur	Bénéficiaire	Tiers	Motif	Expire au	Montant (K€)
BNP	Trésorerie Clichy	ADA	Impositions contestées	indéterminé	13
BNP	CCIT BASTIA	ADA	Occupation temporaire de domaine	indéterminé	88
SG	TOTAL France	ADA	Caution de bonne fin	indéterminé	7
SG	TOTAL RAFFINAGE	ADA	Caution de bonne fin	indéterminé	5
LCL	TOTAL	EDA	Garantie de paiement à 1re demande	indéterminé	4

Engagement de procéder à une augmentation de capital réservé à Groupe Rousselet

En contrepartie de l'abandon de créance dont a bénéficié Ada en 2021, Ada s'est engagé à procéder avant le 21 décembre 2023 à une augmentation de capital réservé à Groupe Rousselet d'un montant au moins égal à celui de l'abandon de créance consenti.

6.2. Objectifs et politiques de gestion des risques

- Risque de taux :

Les dettes financières du groupe ADA au 31 décembre 2021 sont intégralement constituées d'emprunts à taux fixe.

- Risque de change :

L'essentiel des points de vente est situé en zone euro.

La part de chiffre d'affaires réalisée hors zone euro est donc très faible et le risque de change négligeable. La société n'a pas mis en œuvre une couverture des risques de change.

- Risque sur actions :

Au 31 décembre 2021, la société ADA ne détient pas d'actions en propre.

Il n'existe pas au 31 décembre 2021 d'investissement en actions (placements ou participations). Ces risques sont très faibles dans la mesure où les placements occasionnels portent généralement sur des actifs monétaires à très court terme.

- Risque de crédit :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients	51 820	46 647
Autres	20 124	25 596
Exposition maximum au risque de crédit	71 944	72 243

Un comité interne d'analyse et de surveillance des risques, notamment les risques d'impayés des franchisés, est en place. Le plus important d'entre eux, en termes de chiffres d'affaires, représente au maximum 3,7 % du chiffre d'affaires de l'enseigne.

Tableau de passage des dépréciations :

	Provisions au 01/01/2021	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Provisions au 31/12/2021
Créances clients	12 041		5 184	438	16 787
Débiteurs divers	0				0
Total provisions	12 041		5 184	438	16 787

- Risque de liquidité :

L'essentiel des dettes financières et courantes est à moins de six mois. L'échéancier ci-dessous indique la maturité des dettes sur des intervalles de 6 mois car la majorité des engagements (constructeurs, tirages de lignes SPOT) le sont sur cette durée.

		Echéance non définie	Moins de 6 mois	Entre 6 mois et 1 an	Plus de 1 an	2021	2020
Dettes constructeurs	note 5.11		344			344	620
Dettes fournisseurs	note 5.11	20 635				20 635	16 262
C/C Groupe Rousselet	note 5.11	6 445	0	0	0	6 445	11 045
Dettes diverses	note 5.11	0	320	0	0	320	1 660
Dettes financières Ets Crédit	note 5.10	0	10 463	7 501	4 462	22 426	17 936
Découvert	note 5.10	0	1 071	0	0	1 071	7 514
Total des échéances		27 080	12 198	7 501	4 462	51 241	55 037

La société gère son financement et ses besoins de sortie de ressources par le biais des lignes de crédit négociées, et auprès du groupe Rousselet à travers le compte courant. Les lignes de crédit sont tirées pour une durée de six mois, renouvelables au-delà de 1 an. Il n'existe aucun covenant lié aux emprunts et dettes financières.

-Risques juridiques :

Le groupe ADA est engagé dans des procédures judiciaires survenant dans le cadre des activités courantes, et à notre connaissance il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou litiges particuliers qui ne seraient pas couverts par des provisions adéquates, et/ou qui pourraient revêtir une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine d'elle-même et de ses filiales.

Il est précisé qu'en cas de résiliation du contrat de franchise par le franchiseur pour manquement contractuel du franchisé, il n'est dû aucune indemnité par le franchiseur au franchisé, sauf si ce dernier obtient la condamnation judiciaire du franchiseur pour résiliation abusive. De façon générale, il n'est prévu aucun cas de résiliation anticipée, sauf accord amiable et exprès des parties.

5.3. Montants des honoraires des commissaires aux comptes

En application de l'article 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des marchés Financiers, nous vous informons que les honoraires des commissaires aux comptes payés au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 147 K€, contre 139 K€ en 2020.

En K€	Ernst & Young			BDO		
	Montant		Var	Montant		Var
	2021	2020	%	2021	2020	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Emetteur	107	99	8.1%	40	40	0%
Filiale						
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes						
Emetteur	0	0	0%	0	0	0%
Filiale						
TOTAL	107	99	-1%	40	40	0%

5.4. Evènements importants postérieurs à la clôture

Néant

ADA
Société Anonyme au capital de 4.442.402,16 euros
Siège social : 22-28 Rue Henri Barbusse, 92110 CLICHY
338 657 141 RCS NANTERRE

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de vous informer sur la gouvernance d'entreprise.

Modalités d'exercice de la direction générale

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 4° du Code de commerce, nous vous indiquons que lors de sa séance du 9 novembre 2021, votre Conseil d'Administration a décidé de modifier le mode d'exercice de la direction générale de la Société et a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence, Monsieur Nicolas ROUSSELET assume sous sa responsabilité la direction générale de la Société et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Informations concernant les mandataires sociaux

Liste des mandataires de la société

Les mandataires de la société sont :

- Monsieur Nicolas ROUSSELET, Président Directeur Général ;
- La société Groupe Rousselet représentée par Madame Constance McKay, Administrateur ;
- La société EDA, Administrateur, représentée par Monsieur Jérôme PLOUSEAU ;
- Monsieur Christophe PLONEVEZ, Administrateur.

Liste des mandats et fonctions exercées par chaque mandataire

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

Administration et contrôle de la Société

Nous vous précisons que les mandats d'administrateur de :

Monsieur Nicolas ROUSSELET

Et de la société Groupe Rousselet représentée par Madame Constance MCKAY, viennent à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale.

Sur proposition du Président, nous vous proposons de les renouveler pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Liste des rémunérations et avantages de toute nature, versés par la Société, les Sociétés contrôlées et la Société contrôlante aux mandataires sociaux : néant

Liste des engagements de retraite et assimilés versés par la Société, les sociétés contrôlées et la société contrôlante : néant

Liste des autres avantages voyageurs : néant

Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce

Nous vous précisons qu'une convention entrant dans le champ d'application de l'article L225-38 du code de commerce a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de celles qui se sont poursuivies, qu'ils retracent dans leur rapport spécial.

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société

1/ Nomination et remplacement des administrateurs - Articles 14, 15 et 16 des statuts

Aux termes des articles 14, 15 et 16 des statuts, les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire, pour une durée de six ans, renouvelable.

Une personne morale peut être administrateur mais elle doit, dans les conditions prévues par la loi, désigner une personne physique qui sera son représentant permanent au sein du conseil d'administration.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Lorsque le nombre des Administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les administrateurs restants doivent convoquer, dans les plus brefs délais, l'assemblée générale ordinaire en vue de compléter l'effectif du conseil.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins pendant toute la durée de son mandat.

Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si en cours de mandat il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois mois.

2/ Modifications statutaires – articles 40 et 41 des statuts

« L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions (art. 41, al.1).

« L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être reportée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance (art.40).

Pouvoirs du Conseil d'administration en particulier quant à l'émission ou au rachat d'actions

Voir annexe « Tableau des délégations »

Tableau des délégations de pouvoir au Conseil pour les augmentations de capital

Voir annexe « Tableau des délégations »

Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci

Néant.

Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

Accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société sauf si cette divulgation, hors les cas de divulgations obligatoires, porte gravement atteinte à ses intérêts

Néant

Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Néant.

Opérations réalisées par les dirigeants, les hauts responsables ou par des personnes auxquels ils sont étroitement liés sur leurs titres (art. L621-18-2 et R621-43-1 du CMF)

Néant.

Fait à CLICHY,
Le 30 mars 2022

Le Conseil d'administration

Liste des administrateurs

Concernant

SA ADA
22-28 Rue Henri Barbusse
92110 CLICHY

Société EDA

Fonctions dirigeantes de cet administrateur

Administrateur ADA

Société GROUPE ROUSSELET

Fonctions dirigeantes de cet administrateur

Directeur Général SAS HOMEBOX
Administrateur ADA
Administrateur COPAGAU
Administrateur COPAGLY
Administrateur TAXITEL
Administrateur G7
Administrateur G7 TAXI SERVICES HOLDING
Administrateur FINANCIERE LOGIMMO ET DEVELOPPEMENT
Administrateur MOBILBOX
Administrateur S.I.T.E.
Administrateur HOMEBOX CANNES
Administrateur LES BOXES DE DECINES

M. PLONEVEZ Christophe

Fonctions dirigeantes de cet administrateur

Administrateur SA ADA
Administrateur SA E D A
Administrateur SA INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT GESTION
Gérant EURL ADA COURTAGE
Gérant EURL ADA SERVICES
Gérant SARL POINT LOC
Gérant SARL MOOVENDI
Gérant SARL MOOVIN
Gérant SARL ADA DEVELOPPEMENT
Gérant SARL TRANSPORT ADA
Gérant SARL ADA EXPRESS

M. ROUSSELET Nicolas

Fonctions dirigeantes de cet administrateur

Président
Président et membre du Comité Administration
Président Directeur Général - Administrateur
Président Directeur Général - Administrateur
Président du CA - Administrateur
Président du CA - Administrateur
Président du CA - Administrateur
Président
Président du CA - Administrateur
Président du CA - Administrateur
Président
Président Directeur Général - Administrateur
Président du CA - Administrateur
Président
Président
Président
Administrateur
Président du CA - Administrateur
Président
Président Directeur Général - Administrateur
Président
Président
Président

SAS COPAG
SAS GROUPE ROUSSELETNS
SA ADA
SA EDA
SA COPAGAU
SA COPAGLY
SA TAXITEL
SA FINANCIERE CLICHY ANATOLE France
SA FINANCIERE LOGIMMO ET DEVELOPPEMENT
SA MGF LOGISTIQUE
SA HOMEBOX
SA SOCIETE IMMOBILIERE TOULOUSE ENTREPOTS (S.I.T.E.)
SA HOMEBOX CANNES
SAS NOVARCHIVE HOLDING
SAS TAXI DEVELOPPEMENT
SAS ARMADILLO SELF STOCKAGE
SA MOBILBOX
SA G7 TAXI SERVICES HOLDING
SAS SEVENTY
SA G7
SAS SQUARE FOOT SELF STORAGE
SAS NOVARCHIVE PARTICIPATIONS
SAS HB PARTICIPATIONS

Gérant
Gérant
Gérant
Gérant
Gérant
Gérant
Gérant
Gérant
Gérant
Gérant
Gérant
Gérant
Administrateur

EURL INITIATIS
SARL G7 CAPITAL
SARL COPAG PARTICIPATIONS
SARL BOX RENT
SNC ANATOLE France
SNC ASSISTANCE ET CONSEIL
SNC LES CHARTREUX
SNC GARAGE DES TAXIS G7
S.C.M. PARIS REGIONS
EURL S.E.G.F.
SCI CLICHY GEORGE V
SCI SEINE COLOMBES
GIE G7 RADIO RAD'ART APPEL

TABEAU DES DELEGATIONS DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Autorisations en cours				
	AG n° de la résolution	Durée (date d'expiration)	Montant maximum autorisé	Utilisation de l'autorisation
autorisation d'acquisition 10 % des actions de la société	AGM du 23/06/2021 5ème résolution	18 mois à compter de l'AGM	10 % du capital	
Réduction du capital par annulation d'actions en cas de rachat de ses propres actions	AGM du 23/06/2021 6ème résolution	18 mois à compter de l'AGM	10 % du capital	
Stocks-options attribution d'options d'achat d'actions	AGM du 24/06/2020 7ème et 8ème résolutions	38 mois à compter de l'AGM	10 % du capital	



Clichy, Le 28/04/22

**COMMUNIQUE SUR L'EMPLACEMENT DE L'ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LE RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE**

La société ADA précise que l'attestation des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise figure dans le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la société au 31/12/21.

Identité du déclarant :

ADA
Société anonyme au capital de 4.442.402,16 euros
Siège social : 22-28 rue Henri Barbusse, 92110 Clichy
338 657 141 RCS Nanterre